

Cabinet de la présidence

RAPPORT N° 2016-7 – 1 . 2 . 2

au CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 12/12/2016

Orientations budgétaires 2017.

L'article L. 3312-1 du Code général des collectivités territoriales dispose que dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, le président du Conseil départemental présente au Conseil départemental un rapport sur les orientations budgétaires de l'exercice, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs ainsi que sur la structure de la gestion de la dette.

J'ai l'honneur de vous soumettre les orientations budgétaires pour 2017.

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

Le Président du Conseil départemental,



Rapport d'Orientations budgétaires pour l'année 2017

Cher-e-s collègues,

Les orientations budgétaires pour l'année 2017 seront débattues par notre assemblée lors de la séance du 12 décembre et s'inscrivent dans la préparation du budget primitif dont l'examen se déroulera lors de la séance du 6 février 2017.

Ce rapport prend en considération, sur la forme et sur le fond, les exigences législatives, en particulier sur les engagements pluriannuels, sur l'évolution des caractéristiques de l'endettement ou encore sur les ressources humaines. Il permet ainsi à notre assemblée de débattre en transparence des politiques que le Département poursuivra en 2017 et du cadre financier de leur mise en œuvre.

Au-delà, il est marqué par les évolutions très contraignantes de nos dépenses obligatoires comme de nos ressources, évolutions aux conséquences néfastes pour le service public et pour l'investissement local, sur lesquelles les départements ne cessent d'alerter. J'ai ainsi, pour ce qui me concerne, multiplié ces dernières années les initiatives auprès du Gouvernement pour faire droit aux inquiétudes du Val-de-Marne, de sa population et de ses élus, face aux conséquences de l'étranglement financier du Département.

Cet étau prend cette année une dimension supplémentaire avec, fait inédit, des perspectives de recettes globales de fonctionnement à fiscalité constante en baisse, s'établissant à environ 1 416 M€ en 2017 contre 1 425 M€.

Cette baisse de ressources doit pour beaucoup à la nouvelle diminution, pour la 4^{ème} année consécutive, des dotations de l'Etat aux collectivités. La DGF sera ainsi de nouveau amputée de 28,2 M€, ramenant le produit de celle-ci à 143,7 M€. Au total, le Département supportera, en 2017 et en cumulé depuis 2014, un manque à gagner de 207,2 M€ au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement. Destinée à financer une part du Pacte de confiance et de solidarité, cette baisse de la DGF des collectivités territoriales dans leur ensemble n'a produit aucun effet réellement positif pour la relance de l'activité et la création d'emplois. Elle a en revanche nourri le fort recul de l'investissement local, et particulièrement celui des départements, recul largement engagé depuis 2007 et accentué avec la réforme de la taxe professionnelle en 2010.

Nous avons fait le choix de résister en Val-de-Marne à cette tentation de renoncement et d'affirmer au contraire l'urgente nécessité de préserver un investissement utile à la population, au développement territorial et à l'emploi.

Si la réduction de moitié de la baisse de la DGF aux Communes pour l'année 2017 a constitué un premier pas pour prendre en compte les conséquences du Pacte de responsabilité, les budgets des Départements, pourtant au cœur de l'action sociale et de la solidarité, n'ont fait l'objet, à ce stade, d'aucune proposition nouvelle pour lever, au moins partiellement, les fortes contraintes accumulées au fil des transferts de compétences depuis le début des années 2000.

Tout au contraire, notre collectivité devra en plus affronter une augmentation encore sensible de ses contributions de péréquation, ainsi qu'une nouvelle augmentation des dépenses obligatoires, à l'image du STIF ou de la BSPP, et intégrer, sans contrepartie, la revalorisation du point d'indice au 1^{er} janvier et les effets en année pleine de la revalorisation mis en œuvre en juillet 2016.

Même avec un tassement des dépenses d'allocations du RSA, notre Département devra encore faire face à une nouvelle augmentation des dépenses d'allocations Individuelles de Solidarité, dont les Départements assument une part croissante du financement, en lieu et place de l'Etat. Depuis près de 15 ans, l'écart entre les dépenses générées par ces responsabilités, je pense au RSA, à l'APA et à la PCH et les recettes que l'Etat nous transfère pour les assumer croît de manière régulière. Au total, en Val-de-Marne, ce sont plus de 1,2 milliard d'euros que nous avons durant cette période avancé pour le compte de l'Etat, si, comme le préconise la Chambre Régionale des Comptes, le remboursement de l'APA attendu devait être de 100 % chaque année.

L'échec des négociations engagées au printemps entre l'ADF et le gouvernement sur la renationalisation du financement de l'allocation du RSA est lourd de conséquences, puisque le reste à charge pour notre collectivité dépassera les 143 millions d'euros en 2017, en large partie au seul titre du RSA.

Si un fonds de soutien destiné aux départements en difficulté a certes été porté de 50 millions d'euros l'an dernier à 200 millions cette année, notre demande que ce fonds soit équitablement réparti entre les départements en fonction du reste à charge par habitant, permettant au Val-de-Marne de bénéficier d'une enveloppe de 8 millions d'euros, est renvoyé en collectif budgétaire de fin d'année et laisse, à ce stade, notre requête sans réponse.

Enfin, le projet de loi de finances, s'il restait en l'état jusqu'à son adoption, aurait pour effet de nous priver de 5,3 M€ supplémentaires, au titre de la diminution de la DCRTP, désormais intégrée à l'enveloppe normée amputée de 200 Millions d'euros par le Gouvernement, et du maintien du coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives.

Dans cet horizon bien sombre pour l'équilibre de notre budget, les progressions de deux ressources importantes que sont les DMTO et la CVAE constituent de rares éléments positifs. Mais là encore, il convient d'en mesurer la dimension très aléatoire et de souligner qu'elles font par ailleurs l'objet d'une péréquation au détriment de notre Département et d'une nouvelle ponction d'au moins 8 millions d'euros sur la part dynamique de la CVAE, confirmant nos inquiétudes sur l'absence d'une volonté de desserrer l'étau financier qui étreint budgets les départements.

Ce contexte, largement contraint, pèse évidemment sur les choix à opérer pour l'élaboration de notre Budget Primitif pour l'année 2017, rend très difficile notre volonté de ne pas mettre en cause les fondements des politiques départementales, ni d'affaiblir ce qui fait la pertinence de notre collectivité pour le quotidien de nos concitoyens et pour l'avenir du territoire.

Je vous propose ainsi que ce budget s'articule autour de 3 décisions majeures :

- Le maintien d'un haut niveau d'investissement ;
- La défense et la reconquête de notre autofinancement ;

- La défense de politiques départementales totalement dédiées à la promotion des droits de nos concitoyens, au renforcement des solidarités et des dispositifs originaux permettant notamment de soutenir le pouvoir d'achat des Val-de-Marnais et de poursuivre la mise en œuvre des engagements pris par la majorité départementale.

Investir est plus que jamais une mission essentielle de notre Département, comme elle devrait l'être de toutes les collectivités publiques, alors que la croissance reste beaucoup trop atone pour relancer l'emploi. Cette mission est considérablement affaiblie par l'effet ciseau, comme en témoigne le recul de plus de 5 % en moyenne par an des investissements des départements depuis 2007.

Cette mission est en effet au cœur de certaines de nos principales compétences. Ainsi en matière de collèges, nos investissements permettront, après de nombreuses livraisons d'équipements en 2016, d'achever le nouveau collège Desnos à Orly et les école et collège Decroly à Saint-Mandé, de poursuivre la reconstruction du collège Pissaro à Saint-Maur et d'engager les études pour le nouveau collège de Valenton et Limeil et le 6^{ème} collège de Champigny, et de finaliser celles relatives à la reconstruction du collège Brassens à Villeneuve-le-Roi.

En matière d'assainissement et de gestion de l'eau, ces investissements permettront l'achèvement du collecteur d'eaux pluviales du Ru de la lande à Villiers, la construction de la station de pompage anti-crue à Vitry et de participer au financement des travaux de réhabilitation de la vanne secteur de Saint-Maur.

Nombre de projets seront également poursuivis ou engagés en matière de voirie départementale, à l'image des opérations de requalification des RD 160 à Thiais, RD 185 à Vitry, des rampes du RD 7 à Villejuif et de l'achèvement de celle du RD 19 à Maisons-Alfort, ou encore de la préparation de celle du RD 154 au Kremlin-Bicêtre, RD 920 à Arcueil et Cachan. Des opérations lourdes seront par ailleurs poursuivies pour le réaménagement des Ponts de Nogent et de Bry-sur-Marne et l'élargissement du Pont de Choisy.

Notre investissement participe par ailleurs de la cohésion territoriale, mission départementale que la loi NOTRe a confortée et dont nous entendons continuer à nous saisir pour agir concrètement, notamment dans le cadre de notre soutien à la construction de 500 nouveaux logements au travers de la Convention d'objectifs avec Valophis ou des co-financements mobilisés dans le cadre de la politique de la Ville, ou encore après le déploiement de la fibre sur le plateau Briard, la fin du raccordement des collèges et celui des lycées.

Il sera également déterminant pour renforcer l'attractivité de notre territoire et accompagner notre ambition en faveur d'un rééquilibrage entre l'Est et l'Ouest francilien. Ce sera le cas en matière de transports et de déplacements, avec la poursuite des aménagements effectués pour le compte de la SGP pour la réalisation du Grand Paris Express, avec la mobilisation de moyens très importants pour préparer et accompagner la réalisation du T9 entre la porte de Choisy et Orly ou la poursuite du projet Altival sur Champigny et Chennevières.

En maintenant à un peu plus de 83 millions d'euros le montant de nos subventions d'investissement, le Département participera enfin, de façon décisive, à la concrétisation des

équipements initiés par les Communes et les partenaires, dont une partie importante fait l'objet de co-financements de la part du Département.

Outre les 21 M€ de soutien au logement social versés aux bailleurs publics (dont les 13 M€ de la convention avec Valophis), on peut citer les subventions versées aux villes dans le cadre d'opérations relatives aux collèges (Alfortville, Saint-Maur, Villejuif, pour un total de 4,8 M€), la participation départementale au Smer pour la Tégéval (1 M€), le financement des équipements de proximité dans le cadre de la politique de la ville (1,275 M€), les subventions aux établissements pour personnes âgées et personnes handicapées (3 M€), le versement de la participation départementale à la ville d'Ivry pour le Centre dramatique national (943 000 €).

Au-delà de ses engagements financiers dans l'équipement du territoire, le Département entend poursuivre en 2017 son action en faveur de l'aménagement du Val-de-Marne, à travers des dynamiques de projets au bénéfice des habitants et d'une croissance durable et solidaire pour le territoire.

La mobilisation du Département s'attachera donc à accompagner et soutenir les projets qui contribuent à répondre aux besoins immédiats de la population en termes d'amélioration des conditions de vie, de déplacements, d'offres de logements, de création d'emplois, de réalisation d'équipements publics. Elle visera également à préparer le Val-de-Marne aux mutations urbaines, sociales et écologiques, en particulier à travers la construction du futur métro du Grand Paris, en privilégiant comme toujours les démarches de coopération territoriale.

Il s'agira donc de poursuivre, aux côtés des collectivités concernées, notre soutien à l'émergence et à la concrétisation de projets urbains d'envergure, en particulier sur l'Opération d'Intérêt National Orly-Rungis-Seine Amont (ZAC du triangle des Meuniers et ZAC Anatole France à Chevilly-Larue, programme national de réhabilitation des quartiers anciens dégradés à Villeneuve-Saint-Georges, ZAC de la vallée de la Seine à Vitry, opération Gagarine-Truillot à Ivry, etc.), mais aussi à travers les perspectives de développement des emprises de l'ex-voie de desserte orientale (VDO) et la structuration des dynamiques et des pôles économiques du Val-de-Marne (Orly, Créteil, Villejuif, Kremlin-Bicêtre, Fontenay, Ivry, etc...)

L'année 2017 sera également consacrée à l'élaboration de la candidature de la France à l'Exposition Universelle de 2025, événement international pour lequel le Val-de-Marne entend pleinement se mobiliser. Dans le même temps, toujours pour conforter le rayonnement de notre Département, notre contribution financière conséquente permettra la réalisation de la maison nationale du Handball à Créteil pour 2018, au cœur d'un territoire emblématique pour la pratique de ce sport.

Enfin, le Département s'est engagé de façon volontariste en 2015 aux côtés des collectivités Val-de-Marnaises pour accompagner leurs candidatures dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain. En 2017, il s'agira de les accompagner dans la mise en œuvre des 15 opérations de renouvellement urbain retenues, 10 opérations d'intérêt national à Alfortville quartiers sud Chantereine, Bonneuil cité Fabien, Champigny-Chennevières Bois l'abbé, Créteil Haut Mont-Mesly Habettes, Orly-Choisy Grand ensemble Les Navigateurs, Villeneuve-Saint-Georges Bois Matar Plateau Polognes/Lutèce-Bergerie, Villeneuve-Saint-Georges Cité Sellier quartier nord, L'Haÿ-Villejuif quartier Lallier-Bicêtre, Villejuif quartier Lebon, Vitry centre-ville Mario-Capra Robespierre ; et 5 sites d'intérêt régional : Ivry Gagarine-Truillot,

Fontenay Les Larris, Fontenay La Redoute, Boissy la Haie-Griselle, le Kremlin-Bicêtre Schuman-Bergonié.

C'est dans cette démarche volontariste que je vous propose pour 2017 de prévoir un montant total de dépenses d'investissement sensiblement équivalent à celui de 2016, soit environ 336 M€, dont près de 177 Millions d'euros de dépenses d'équipement, le remboursement du capital de la dette étant évalué à 51 M€.

Pour financer cet effort encore important, le recours à l'emprunt constitue un levier assumé en permettant de ne pas faire peser sur les seules générations actuelles le financement d'équipements destinés à profiter durablement aux habitants. L'emprunt participera donc de notre stratégie de financement de l'investissement en 2017, pour un volume que nous évaluons à moins de 140 millions d'euros en fin d'exercice, en bénéficiant encore de conditions qui n'ont jamais été aussi favorables sur le marché et en poursuivant toutes les opportunités de partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations, par exemple avec des prêts « croissance verte » à taux très réduits, voire nuls.

Pour autant, j'entends que la dette départementale, largement nourrie par les transferts de charges opérés sur notre budget, reste durablement soutenable et n'obère pas nos capacités d'investissement à l'avenir, notamment si la perspective d'une hausse des taux d'intérêt à moyen terme se confirmait. C'est pourquoi le budget 2017 doit traduire une étape dans la reconquête de notre d'autofinancement, dont je propose que la préparation budgétaire le situe à environ 75 millions d'euros.

Cet objectif, dans les conditions que j'ai soulignées, relève évidemment d'un véritable défi, pour notre Département comme pour tous les autres, l'épargne brute des départements ayant connu un recul de plus de 2 milliards d'euros entre 2011 et 2015.

Pour y parvenir, si les dispositions de la loi de finances restaient en l'état à l'issue de son adoption par le Parlement et tenant compte de l'augmentation de certaines dépenses obligatoires en hausse (RSA, intérêts de la dette, dépenses d'hébergement, GVT, point d'indice,...), nous sommes conduits à travailler un volume global de dépenses de fonctionnement en réduction par rapport à l'année 2016.

Cette forte contrainte nous amène à poursuivre et amplifier le travail engagé depuis plusieurs années, pour que nos propositions budgétaires améliorent l'efficacité sociale de notre intervention au service de nos concitoyens et du développement territorial. Nous ne pouvons en effet, sous la contrainte financière, ignorer l'extension des situations de grande précarité, justement dénoncées par les associations caritatives, pas plus que l'approfondissement des divisions nourries par les reculs du droit commun. Nous devons donc emprunter une autre voie que celle visant à réduire le périmètre du service public et à affaiblir ses réponses aux besoins de la population et du territoire.

Qui niera par ailleurs, qu'à ce stade des évolutions institutionnelles portées par les lois NOTRe et MAPTAM, la place de l'institution et du service public départemental demeure essentielle pour faire émerger et pour concrétiser des projets de territoires élaborés dans la coopération entre et

avec les Communes et leurs groupements, plutôt qu'à des échelons éloignés des besoins réels des populations ? Toutes nos initiatives pour apporter des réponses innovantes aux aspirations nouvelles (collèges numériques, Orbival, soutien aux équipements de proximité, etc...) démontrent l'actualité du fait départemental.

Certes, la contrainte financière nous conduira nécessairement à des réductions, voire à des suppressions de dépenses et d'initiatives, en matière de développement économique notamment puisque le cadre légal nous l'impose désormais et que nous nous sommes engagés, y compris dans notre réponse au rapport de la Chambre régionale des comptes, à poursuivre en 2017 la réduction de 41 % déjà effectuée en 2016. Mais je souhaite qu'elle ne mette pas en cause la qualité du service rendu aux usagers et à la population, les dispositifs de soutien au pouvoir d'achat (Financement de 50 % de la Carte Imagin'R, Ordival, Chèque solidarité, engagement pour l'environnement et le développement durable, refonte de nos dispositifs de soutien au sport, perspectives issues des Etats généraux des solidarités avec les huit engagements à mettre en œuvre, maintien du rythme accéléré de mise aux normes des arrêts de bus pour les personnes à mobilité réduite, poursuite des aménagements de pistes cyclables et des constructions de garages à vélos, ...) et les engagements pris par la majorité départementale. Conscient des besoins populaires dans ces domaines notamment, nous ne renonçons pas à augmenter de 500 le nombre de place en crèches départementales, ni à élargir le bénéfice de la Carte Améthyste à tous les retraités sous réserve de l'accord du STIF.

Le budget 2017 traduira donc la poursuite de nos efforts de gestion, sans exclusive et sans renoncement préalable, pour rationaliser le fonctionnement de notre service public, efforts reconnus par le dernier rapport de Chambre régionale des comptes sur la gestion de notre collectivité. De ce point de vue, nous travaillons à la perspective d'un strict maintien des dépenses de personnel qui ne renonce pas à améliorer le rapport entre les usagers et notre service public.

Les efforts déjà opérés pour simplifier et renforcer la relation entre notre institution et ses publics, à l'image du site internet et des télé-procédures, de la plate-forme d'écoute ou du projet d'accueil, seront ainsi élargis, avec le souci d'améliorer la proximité indispensable à la prise en compte de la situation de chaque usager, enjeu encore plus prégnant dans une société rongée par l'individualisme, les divisions et le sentiment parfois d'abandon.

Il traduira également notre volonté de contribuer à faire respecter les droits de nos concitoyens et à ce titre à développer les solidarités qui sont le cœur de nos politiques publiques, en particulier dans le champ de l'action sociale. Dans un contexte financier à contre-courant des besoins réels, favorisant le renoncement à satisfaire les droits les plus élémentaires de nos concitoyens, nous entendons, au contraire, jouer pleinement notre rôle et nous appuyer sur la mobilisation de tous les acteurs concernés, notamment lors des Etats Généraux de la Solidarité du 24 novembre dernier, pour faire évoluer toutes les politiques, dont les nôtres, dans le sens des attentes de nos concitoyens et dans une perspective de progrès pour tous.

Dans ce sens, ce sont l'ensemble des droits, à l'éducation, à l'accès à l'emploi, à la culture, aux pratiques sportives, à la santé, aux déplacements, à un environnement de qualité... que les propositions budgétaires viseront à satisfaire, par une priorisation de l'intervention du Département la plus adaptée et la plus pertinente, aux côtés de tous les partenaires publics, associatifs ou privés. Celle-ci confortera la vocation du Département à catalyser et fédérer les

énergies, par exemple en poursuivant son action volontariste dans le domaine du développement durable et de la mise en œuvre au plus près des habitants des orientations de la COP 21.

Ce chemin nécessitera de réinterroger sans cesse la place de chaque acteur public, en particulier de l'Etat, pour que l'ensemble des politiques départementales, des dispositifs que nous construisons pour l'égalité, trouvent les relais conformes aux principes d'une véritable décentralisation, dont il est urgent de retrouver les fondements.

Tous nos efforts en ce sens s'inscriront dans la recherche d'un équilibre financier tendant à éviter un recours à la fiscalité, dont je rappelle que le législateur a fait le choix qu'elle ne pèse, pour ce qui relève des pouvoirs de taux des départements, que sur les ménages.

ELEMENTS FINANCIERS POUR L'ELABORATION DU ROB - EXERCICE 2017

Le cadre financier de préparation du budget

Les contraintes majeures que nous connaissons depuis plusieurs années déjà continueront en 2017 de peser sur la préparation budgétaire en cours :

- ✓ La contribution du Département et de toutes les collectivités au financement du Pacte de Responsabilité, au travers de la baisse répétée de la DGF et de la diminution de différentes dotations de compensation qui s'amplifie en 2017 ;
- ✓ La non-compensation persistante des Allocations Individuelles de Solidarité ;
- ✓ La hausse continue des dépenses sociales pour protéger les personnes les plus fragilisées par la crise ;
- ✓ L'augmentation continue des charges de péréquation, au détriment de notre collectivité.

EVOLUTIONS PREVISIONNELLES EN SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Les dépenses de fonctionnement ont été votées à hauteur de 1 347 M€ au BP 2016. Ce niveau devrait être équivalent au BP 2017 – et inférieur au total des crédits inscrits en 2016 de l'ordre de 3,5 % – au prix d'efforts de gestion conséquents pour faire face à l'augmentation continue du reste à charge des AIS et des dépenses d'aide sociale, malgré le gel des tarifs d'hébergement des établissements médico-sociaux et l'harmonisation des tarifs des SAD. Les recettes de fonctionnement ont été votées à hauteur de 1 422 M€ au BP 2016. Elles devraient être en repli de 0,4 % compte tenu de la baisse des concours financiers de l'Etat que l'augmentation des recettes de la fiscalité ne vient pas compenser.

1. Le reste à charge des AIS : des dépenses sociales toujours dynamiques

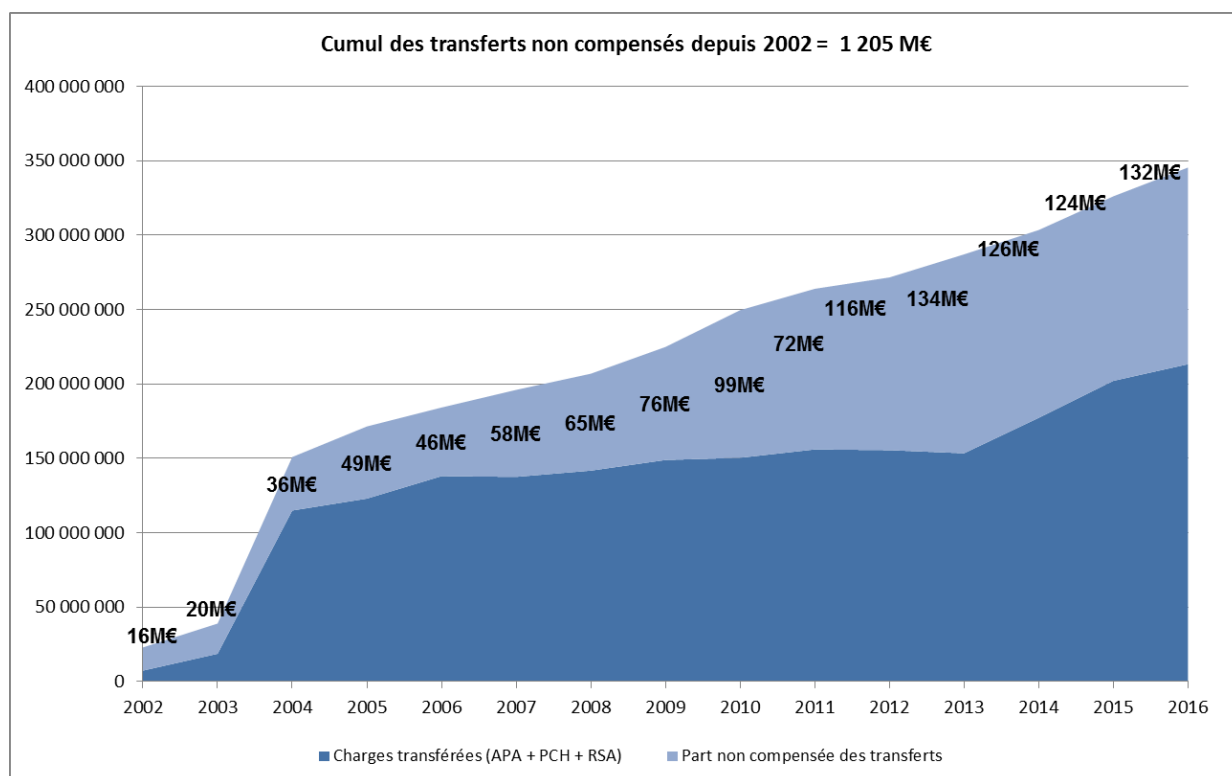
Plus que jamais les dépenses des 3 allocations individuelles de solidarité (AIS) pèsent lourdement sur le budget départemental. Elles ont continué de progresser fortement entre 2015 et 2016 de près de 11 % :

- L'APA a augmenté de 13,1 % passant de 74,7 M€ à 85,9 M€, suite pour une part aux effets de la loi portant adaptation de la société au vieillissement, compensée par un versement de 2,3 M€ de la CNSA ;
- Le RSA a augmenté de 2,8 % passant de 226,7 M€ à 233 M€ ;
- La PCH a augmenté de 7,7 % passant de 24,7 M€ à 26,5 M€.

En juillet 2013, un pacte conclu entre l'Etat et les Départements a octroyé deux ressources nouvelles aux départements pour améliorer le financement des AIS :

- 1) Le transfert de l'Etat aux Départements des frais de gestion autrefois prélevés sur la perception de la TFB via un fonds de péréquation. Ainsi, le Département a perçu 11,1 M€ en 2016 ;
- 2) Le déplafonnement du taux de DMTO de 3,8 % à 4,5 %. La recette supplémentaire pour le Département devrait être de 40,4 M€ en 2016.

Si ces deux mesures ont permis de contenir en 2013 et 2014 le reste à charge du Département (les dépenses totales des AIS auxquelles on soustrait les recettes perçues, dont celles issues du Pacte de juillet 2013) autour de 125 M€, dès 2016 le reste à charge est reparti fortement à la hausse pour atteindre plus de 132 M€, un record. Il atteint en cumul depuis 2002 un total de 1 205,4 M€.



Transferts de l'aide sociale			CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA Anticipé 2016	Cumul depuis transfert
A.P.A.	Dépenses	Allocations versées	71,83 M€	70,81 M€	72,13 M€	71,43 M€	74,73 M€	85,97 M€	885,94 M€
	Recettes	Contribution CNSA	18,07 M€	18,02 M€	17,92 M€	18,57 M€	19,47 M€	27,31 M€	258,14 M€
	Charge nette A.P.A.		53,75 M€	52,80 M€	54,21 M€	52,86 M€	55,26 M€	58,66 M€	627,80 M€
R.S.A. (socle)	Dépenses	Allocations forfaitaires	151,81 M€	158,00 M€	169,57 M€	184,13 M€	200,72 M€	208,00 M€	1 999,92 M€
	Recettes	TIPP "historique"	98,42 M€	98,42 M€	98,42 M€	98,42 M€	98,42 M€	98,42 M€	1 292,66 M€
		FMDI	11,42 M€	11,19 M€	10,56 M€	9,96 M€	9,65 M€	10,00 M€	129,60 M€
Charge nette R.S.A. (socle)		41,97 M€	48,39 M€	60,59 M€	75,75 M€	92,65 M€	99,58 M€	577,66 M€	
R.S.A. Allocations majorées (ex-A.P.I.)	Dépenses	Allocations forfaitaires majorées	21,26 M€	21,79 M€	22,83 M€	24,42 M€	25,97 M€	25,00 M€	172,53 M€
	Recettes	TIPP "supplémentaire"	17,53 M€	16,97 M€	15,69 M€	15,08 M€	15,08 M€	15,08 M€	113,20 M€
	Charge nette R.S.A. Allocations majorées (ex-A.P.I.)		3,73 M€	4,82 M€	7,15 M€	9,33 M€	10,89 M€	9,92 M€	59,34 M€
P.C.H.	Dépenses	PCH	19,06 M€	21,00 M€	22,56 M€	23,52 M€	24,72 M€	26,49 M€	185,45 M€
		ACTP	15,75 M€	15,21 M€	14,74 M€	14,05 M€	13,41 M€	12,90 M€	178,97 M€
		Baisse ACTP (à déduire)	-0,69 M€	-0,55 M€	-0,46 M€	-0,69 M€	-0,64 M€	-0,51 M€	-8,05 M€
	Recettes	Contribution C.N.S.A.	9,87 M€	10,41 M€	10,40 M€	10,13 M€	10,03 M€	10,40 M€	112,03 M€
	Charge nette P.C.H.		8,49 M€	10,04 M€	11,70 M€	12,70 M€	14,05 M€	15,58 M€	65,37 M€
Recettes du Pacte de juillet 2013	Recettes	Dotation de Compensation Péréqué				10,39 M€	10,78 M€	11,13 M€	32,31 M€
		Relèvement taux DMTO				14,00 M€	38,06 M€	40,44 M€	92,50 M€
	Total Recettes du Pacte de juillet 2013					24,39 M€	48,84 M€	51,57 M€	124,81 M€
Total Aide Sociale	Dépenses totales		263,95 M€	271,60 M€	287,09 M€	303,49 M€	326,14 M€	345,47 M€	3 243,85 M€
	Recettes totales		156,00 M€	155,55 M€	153,45 M€	177,24 M€	202,14 M€	213,30 M€	2 038,49 M€
	Charge nette totale		107,95 M€	116,05 M€	133,65 M€	126,25 M€	124,01 M€	132,17 M€	1 205,36 M€

Compte tenu des projections faites sur 2017 de l'évolution des 3 AIS, le reste à charge passerait à 143 M€ l'an prochain.

Nota : le calcul du reste à charge des AIS a évolué entre 2017 et 2016 au Département suite aux recommandations de la Chambre régionale des comptes. Jusqu'à présent, le Département estimait que l'Etat ne devait compenser que 50 % de la dépense de l'APA. A la demande de la CRC, le calcul se fait désormais sur une base de remboursement attendu de 100 %.

A ce poids supporté par le Département du reste à charge des AIS s'ajoutent deux difficultés supplémentaires :

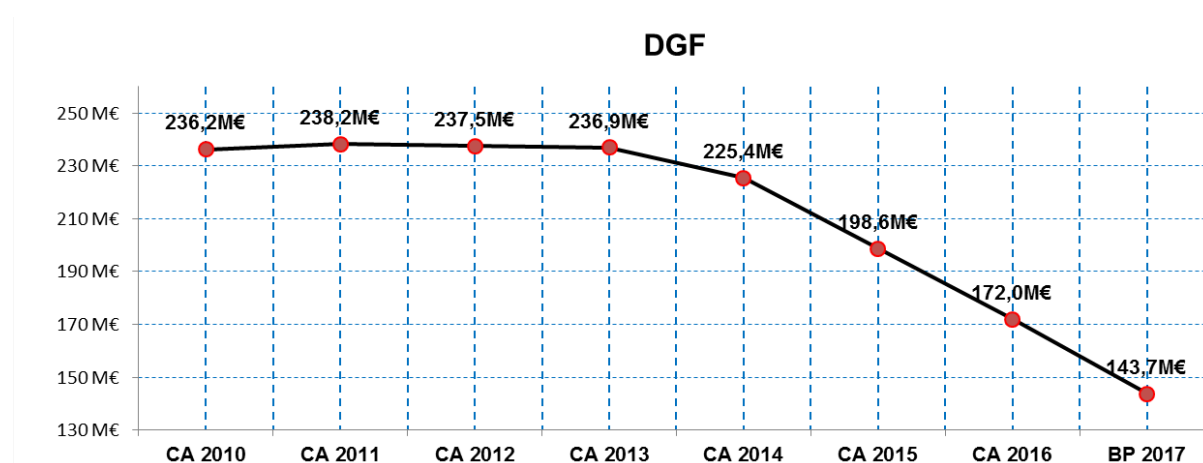
- La baisse des concours financiers de l'Etat dont la DGF et les dotations de compensations et d'exonérations de fiscalité directe locale ;
- La hausse de la péréquation.

2. Les concours financiers de l'Etat en baisse continue

La dotation globale de fonctionnement : une dotation en forte baisse du fait de la contribution au redressement des finances publiques

Dans le cadre des 11 milliards d'euros d'économies décidées par le Gouvernement sur les collectivités, la ponction de la DGF se poursuivra en 2017 avec de nouveau une baisse de près de 27 M€ de notre principale dotation, égale à celle de 2016 et 2015 après une première ponction de 11,3 M€ en 2014.

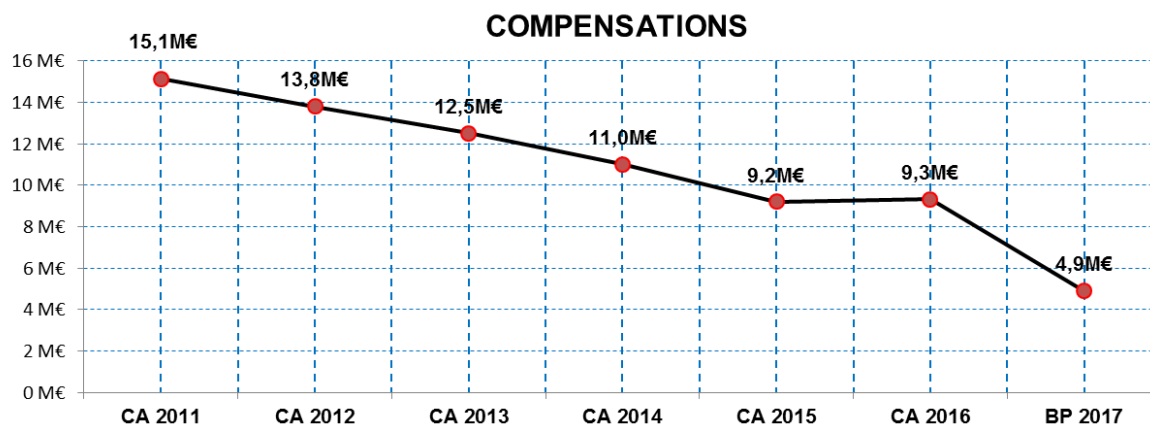
La DGF du Département devrait ainsi s'établir en 2017 à 143,7 M€. Elle était de 236,9 M€ en 2013. Au total cette baisse depuis 2014 s'élèvera en cumulé à 207,2 M€ de recettes perdues sur la période.



Les dotations de compensations et d'exonérations de fiscalité directe locale de l'Etat

A l'origine ces dotations ont été créées pour compenser aux collectivités les pertes de fiscalité liées à des décisions nationales d'exonération de fiscalité directe (taxe d'habitation, taxe

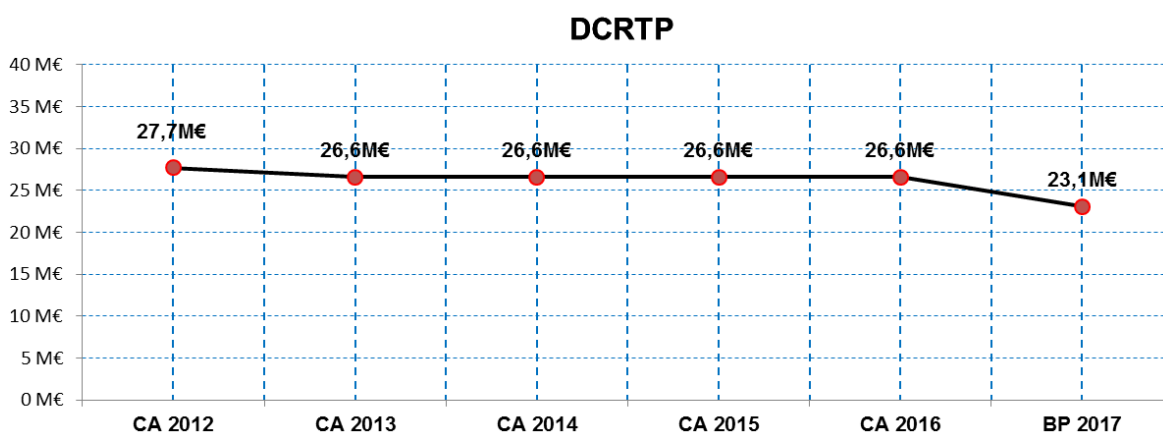
professionnelle, etc). Cette baisse a été continue ces dernières années, de l'ordre de 15 à 20 % chaque année. En 2017, ces compensation qui s'élevaient à 15,1 M€ en 2011 devraient s'établir à 4,9 M€ soit une baisse de 68 % sur la période.



La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)

Lors de la réforme de la taxe professionnelle à laquelle s'est substituée la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, l'Etat a mis en place la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) pour les collectivités dont le produit de CVAE était inférieure en 2012 au produit de taxe professionnelle. Eligible à cette dotation, le Val-de-Marne bénéficiait depuis 2012 d'une dotation figée en valeur de 26,6 M€.

Afin de financer l'augmentation de la péréquation au sein du bloc communal, le PLF 2017 prévoit une ponction sur la DCRTP de l'ordre de 200 M€, pénalisant ainsi les départements au bénéfice des communes.

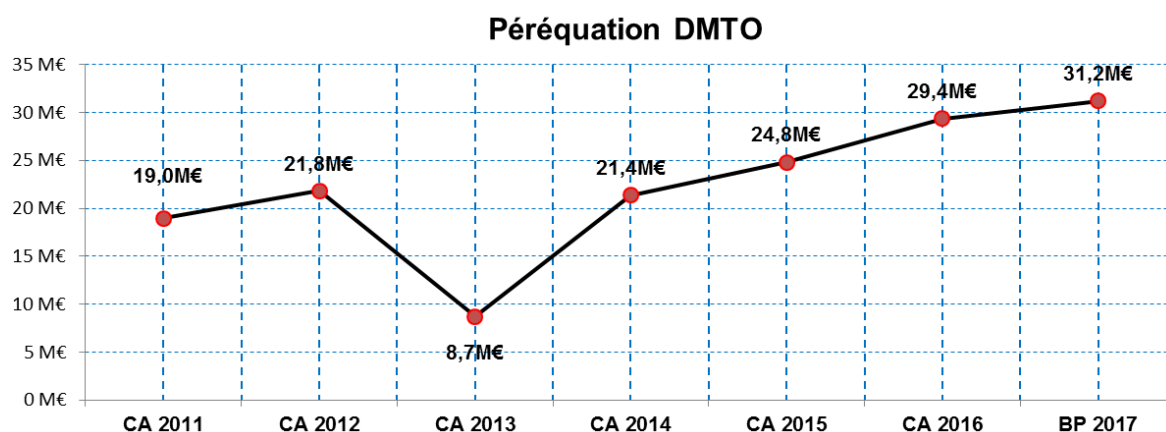


3. La péréquation : une charge en constante augmentation pour le Département

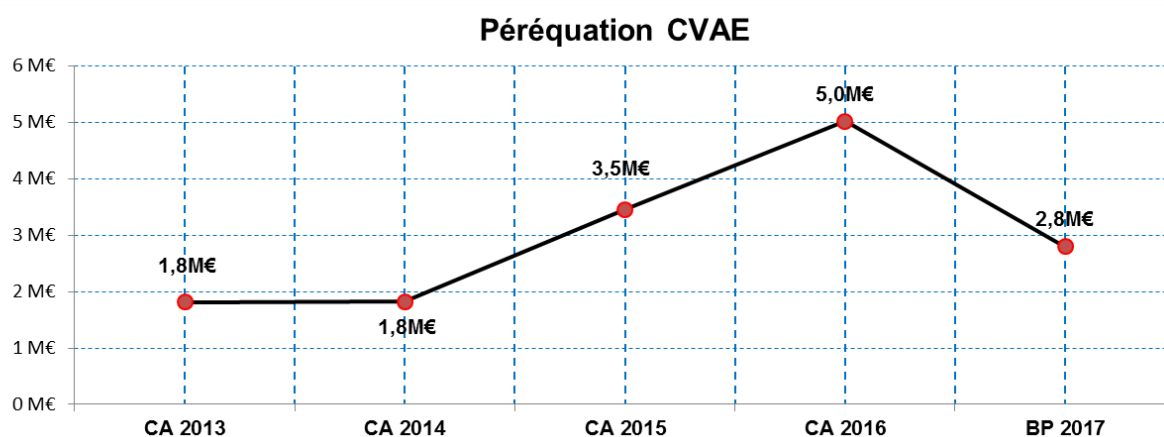
Longtemps la péréquation, qui vise à donner plus de ressources aux collectivités les plus en difficulté, s'est opérée dans le cadre d'une péréquation verticale, via notamment la DGF. Depuis 2011, la péréquation horizontale, construite en prélevant à certaines collectivités des ressources

pour les redistribuer à d'autres, est montée en puissance et représente pour notre Département un poids de plus en plus lourd.

La péréquation sur les DMTO, composée du fonds historique de péréquation depuis 2011 et du fonds de solidarité des Départements depuis 2014, représentera en 2017 un effort sans précédent pour la collectivité de 31,2 M€ soit 12 % du produit de DMTO 2016 attendu à 260 M€. Ce sont plus de 22 M€ de plus qu'en 2013, point bas de notre contribution à la péréquation des DMTO.



La péréquation s'opère également sur la CVAE à travers un prélèvement sur stock et un prélèvement sur flux. Après un pic en 2016 de 5 M€, le prélèvement en 2017 ne devrait s'opérer que sur le stock dans la mesure où la CVAE 2016 a baissé de près de 3 % par rapport à celle perçue en 2015. Ce sont 2,8 M€ qui devraient être prélevés en 2017



Autres contributions et concours financiers

Les autres contributions devraient connaître des évolutions diverses mais mineures :

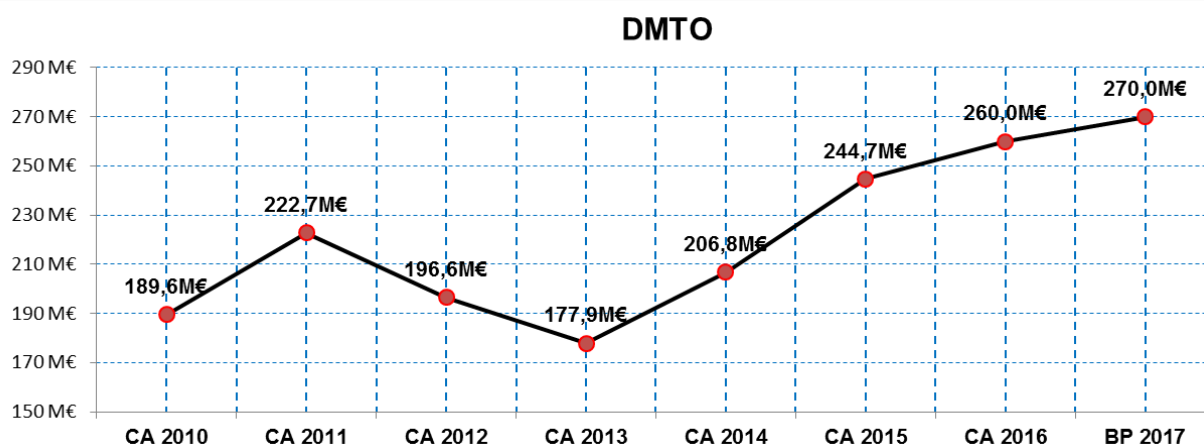
- une stabilité : DGD, FNGIR
- une hausse : DCP, FSD
- une baisse : FSDRIF

4. Les recettes fiscales connaissent des évolutions diverses

Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) : une recette volatile soumise aux fluctuations du marché de l'immobilier

La possibilité accordée aux Départements depuis 2014 de relever leur taux de DMTO de 3,8 % à 4,5 % nous a permis d'enregistrer une augmentation du produit. Après une année 2014 marquée par une atonie du marché de l'immobilier, encore à l'œuvre au 1^{er} semestre 2015, nous avons constaté depuis le second semestre 2015 une nette reprise du marché de l'immobilier avec une hausse du volume de vente de près de 20%. L'année 2016 a confirmé cette bonne dynamique qui devrait se poursuivre en 2017.

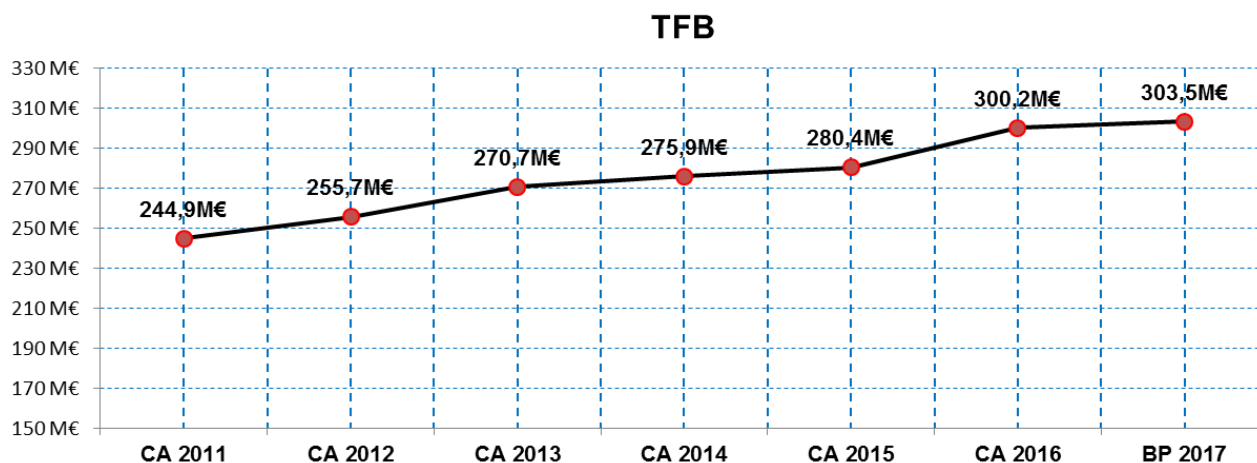
Il est proposé d'inscrire un montant pour l'année à venir un montant de 270 M€, en hausse de près de 4 % par rapport au montant attendu en 2016, soit 260 M€.



La taxe sur le foncier bâti :

La recette de la taxe sur le foncier bâti est proposée à 303,5 M€, en hausse de 1,1 % par rapport à la recette constatée en 2016. Cette prévision repose sur trois déterminants :

- Une revalorisation forfaitaire des bases votée par le Parlement de +0,4 % ;
- Une variation physique des bases estimée à +0,7 % ;
- Un taux départemental d'imposition inchangé à 13,35 %.

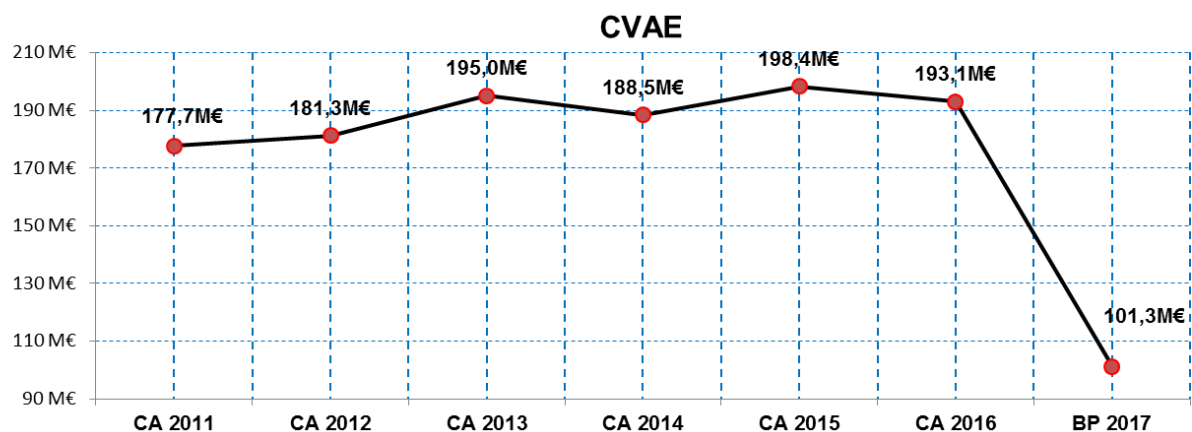


La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises : une ressource erratique et fortement amputée avec la mise en œuvre de l'article 89 de la loi de finances 2016

Depuis son instauration, la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises s'est révélée être une ressource erratique dont les fluctuations d'une année sur l'autre peuvent être importantes, à la hausse comme à la baisse. Après une hausse de plus de 5 % entre 2014 et 2015, pour s'établir à 198,4 M€ en 2015, le produit de CVAE 2016 s'est établi en recul de 3 % à 193,1 M€.

En 2017, la CVAE versée au Département va fortement évoluer. En effet, l'article 89 de la loi de finances initiale de 2016 prévoit le transfert d'une partie de la CVAE que percevaient les Départements à la Région. Dès l'an prochain, le bloc communal continuera de percevoir 26,5 % du produit national de la CVAE, les Régions 50 % (passant de 25 à 50 %) et les départements plus que 23,5 %, soit une perte de 51,5 % de leur produit.

Compte tenu de la notification adressée par les services fiscaux, le montant 2017 de CVAE devrait être de 101,3 M€, soit une baisse de 47,5 % par rapport à 2016.



Parallèlement, et compte tenu de l'absence de transfert de compétences entre le Département et la Région, cette dernière reversera intégralement la part de CVAE qui lui a été transférée, soit 99,5 M€ en 2017. Mais il faut souligner que la part reversée par la Région est gelée en valeur 2016, ce qui signifie que le Département perd un peu plus de la moitié de la dynamique de cette recette. Dès 2017 cela se traduira par un manque à gagner de 8 M€.

Autres recettes fiscales

Les autres recettes fiscales (IFER, TICPE, TSCA, TA, TDCFE) devraient connaître une évolution proche de l'inflation, autour de 1 %.

EVALUATION PREVISIONNELLE DE L'ÉPARGNE BRUTE ET NETTE :

Conformément au nouveau décret relatif au rapport d'orientation budgétaire, il est proposé ci-après une évaluation du niveau d'épargne brute et nette de l'endettement pour 2016 ainsi que pour 2017.

Épargne brute	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Recettes réelles de fonctionnement <i>hors produits des cessions</i>	1 314,01 M€	1 368,21 M€	1 361,90 M€	1 365,75 M€	1 396,68 M€	1 417,08 M€	1 450,00 M€	1 430,00 M€
Dépenses réelles de fonctionnement	1 154,79 M€	1 199,60 M€	1 227,45 M€	1 248,95 M€	1 300,62 M€	1 353,47 M€	1 380,00 M€	1 341,71 M€
Épargne brute (recettes - dépenses)	159,22 M€	168,61 M€	134,46 M€	116,80 M€	96,06 M€	63,61 M€	70,00 M€	88,29 M€
Taux d'évolution	49,9%	5,9%	-20,3%	-13,1%	-17,8%	-33,8%	10,0%	26,1%
Taux d'épargne brute (épargne brute / recettes de fonctionnement)	12,1%	12,3%	9,9%	8,6%	6,9%	4,5%	4,8%	6,2%
Montants en millions d'euros								

Épargne nette	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Épargne brute	159,22 M€	168,61 M€	134,46 M€	116,80 M€	96,06 M€	63,61 M€	70,00 M€	88,29 M€
Remboursement de dette (cptes 1641 & 16441)	18,50 M€	21,46 M€	21,38 M€	29,07 M€	34,22 M€	40,32 M€	43,76 M€	50,97 M€
Épargne nette (épargne brute - remboursement de dette)	140,73 M€	147,15 M€	113,07 M€	87,73 M€	61,84 M€	23,29 M€	26,24 M€	37,32 M€
Taux d'évolution	54,9%	4,6%	-23,2%	-22,4%	-29,5%	-62,3%	12,6%	42,2%
Recettes réelles de fonctionnement <i>hors produits des cessions</i>	1 314,01 M€	1 368,21 M€	1 361,90 M€	1 365,75 M€	1 396,68 M€	1 417,08 M€	1 450,00 M€	1 430,00 M€
Taux d'épargne nette (épargne nette / recettes de fonctionnement)	10,7%	10,8%	8,3%	6,4%	4,4%	1,6%	1,8%	2,6%
Montants en millions d'euros								

L'épargne brute devrait s'élever à 70 M€ en 2016, à un niveau supérieur à 2015, et à 88 M€ en 2017 grâce à un reflux de nos dépenses dans le cadre des efforts menés sur les dépenses dans le cadre de la préparation budgétaire 2017.

L'épargne nette devrait connaître la même tendance haussière entre 2016 et 2017 que l'épargne brute alors même que le remboursement en capital de la dette augmente.

EVOLUTIONS PREVISIONNELLES EN SECTION D'INVESTISSEMENT :

Les dépenses d'investissement ont été votées à hauteur de 335 M€ au BP 2016. Ce niveau devrait être équivalent au BP conformément à la volonté du Département de maintenir un niveau d'investissement élevé sur le territoire. Les recettes d'investissement ont été votées à hauteur de 93 M€ au BP 2016, dont le FCTVA pour plus de 30 M€. Elles devraient être d'un niveau équivalent en 2017.

Depuis de nombreuses années en effet, le Département investit sur le territoire afin d'améliorer le cadre de vie des Val-de-Marnais et l'attractivité du territoire. Cet effort important, d'autant plus précieux qu'il devient rare parmi les collectivités frappées par la baisse des dotations, permet également de préserver l'activité et l'emploi en Val-de-Marne.

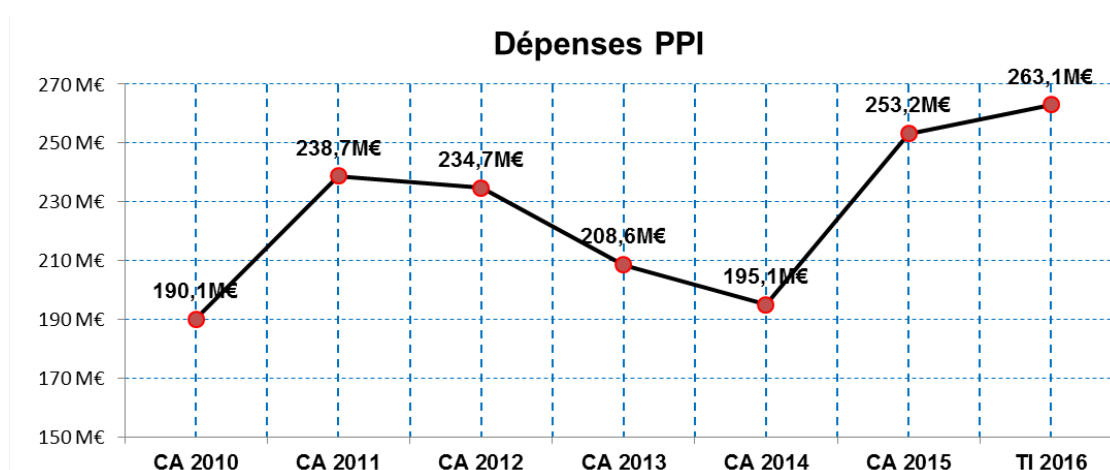
Le Département investit ainsi dans les secteurs suivants :

- Collèges
- Voirie et transports en commun
- Environnement
- Equipements sociaux
- Equipements administratifs
- Equipements culturels, sportifs et de loisirs
- Espaces verts
- Aménagement, économie et politique de la ville
- Logement
- Aménagement numérique du territoire

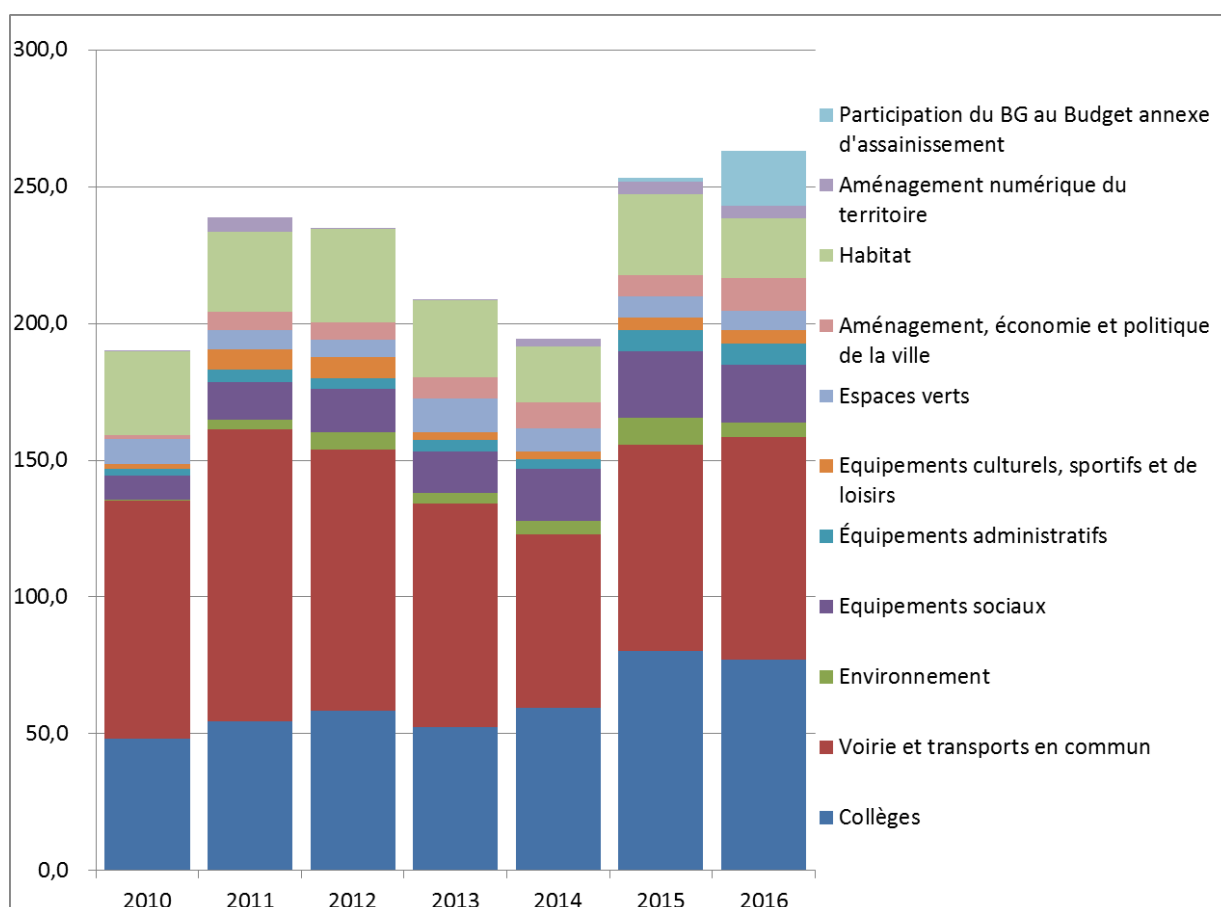
Le Département s'est donné l'objectif d'un niveau d'investissement pluriannuel de 200 M€ en charge nette (dépenses – recettes) auquel s'ajoute la contribution du budget général au budget annexe de l'assainissement pour 20 M€, soit un total de 220 M€. En annexe est présentée la programmation pluriannuelle de nos investissements telle qu'elle a été votée lors de la dernière décision budgétaire de l'année 2016.

Répartition des dépenses du PPI par secteur

2015 et 2016 auront été deux années de reprise forte de l'investissement puisque les dépenses d'investissement pluriannuel ont progressé à 253 M€ et 263 M€. Cet effort se prolongera naturellement en 2017 afin de porter des projets structurants comme les chantiers d'accompagnement du Grand Paris Express.

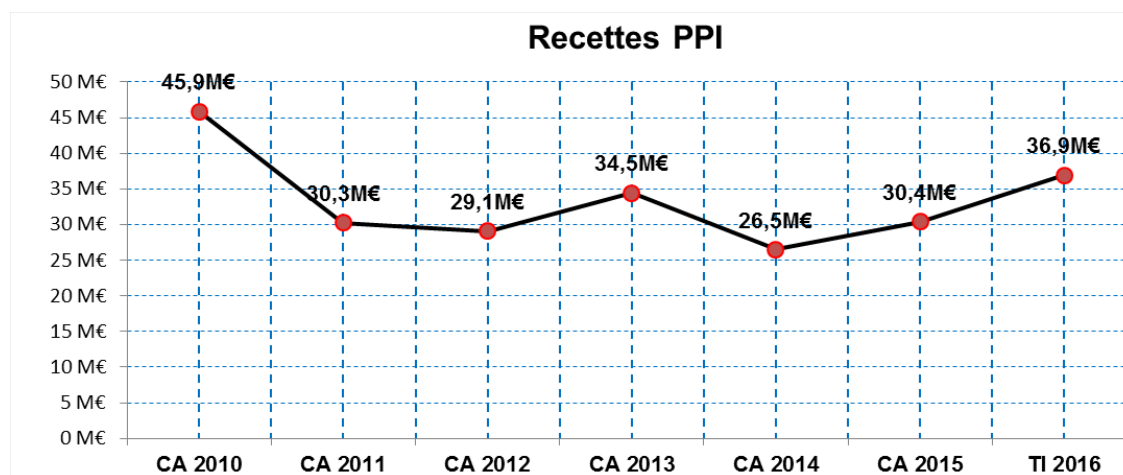


Le graphique ci-après présente la ventilation des dépenses par secteurs d'investissement.

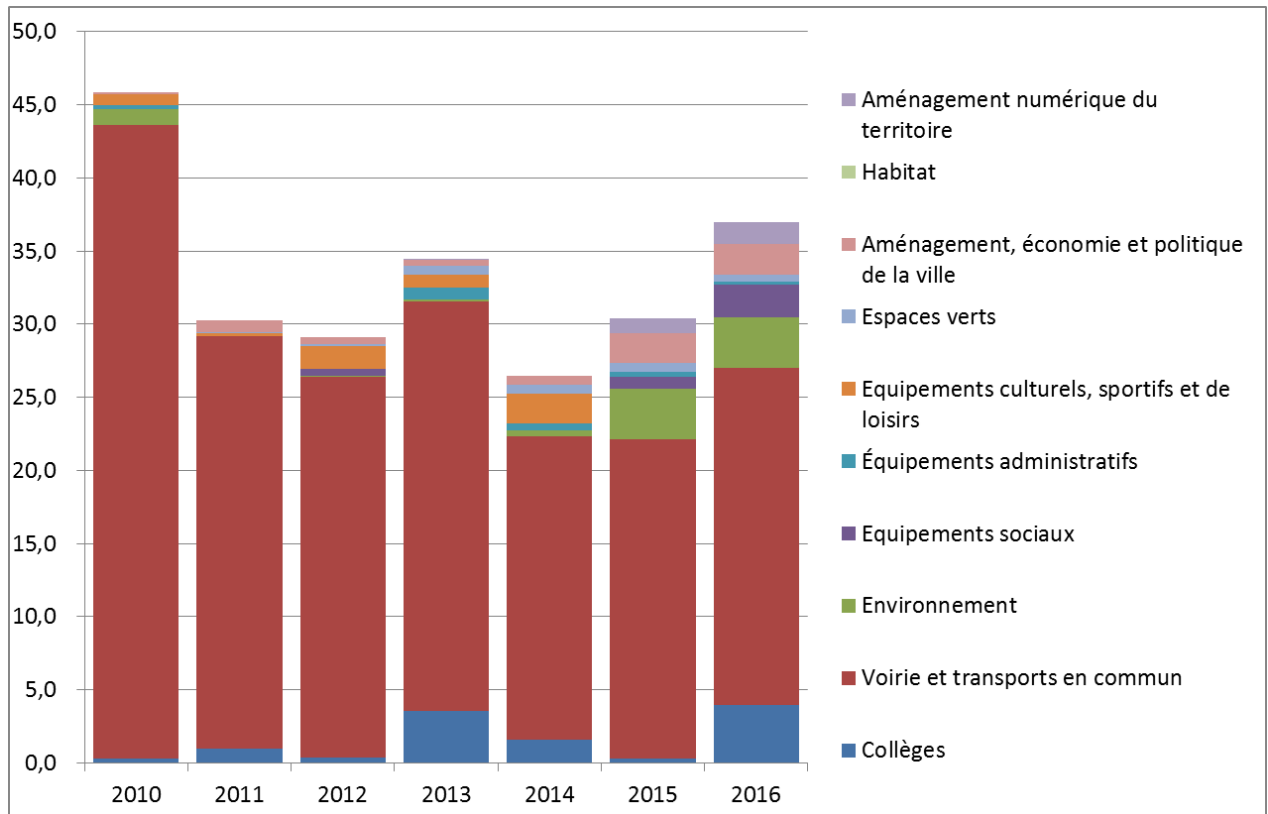


Répartition des recettes du PPI par secteur

Parallèlement à l'effort fait sur les dépenses, le Département travaille avec les financeurs pour optimiser son niveau de recettes et aller chercher tous les financements possibles qui sont les garants d'un effort d'investissement haut et pérenne.



Le graphique ci-après présente la ventilation des recettes par secteurs d'investissement.



INFORMATIONS RELATIVES A LA DETTE ET SON EVOLUTION :

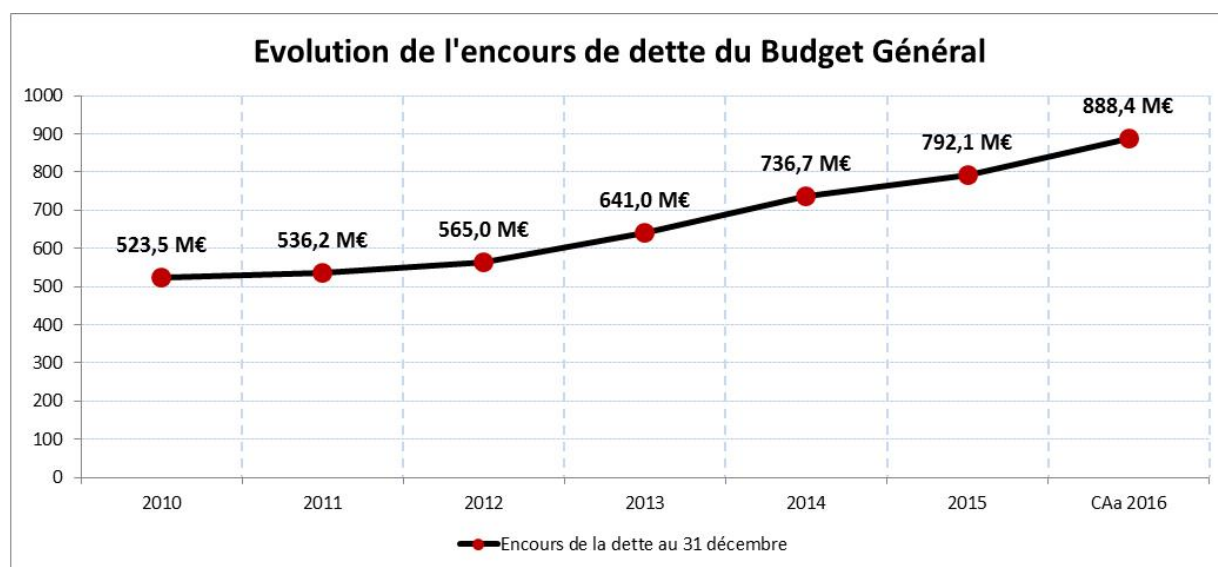
1. La structure de la dette du Département du Val-de-Marne au 31 décembre 2016

Au 31 décembre 2016, la dette pour emprunts du Département du Val-de-Marne, inscrite au budget général sera de **888,4 M€**.

Cette dette génère une dépense en fonctionnement au titre des frais financiers ainsi qu'une dépense en investissement au titre du remboursement du capital.

Pour rappel, l'encours de dette inscrit au budget annexe d'assainissement sera de **80,6 M€** à la fin de l'exercice.

Depuis 2010, l'encours de la dette pour le budget général a évolué comme suit :



*CAa = *compte administratif anticipé*

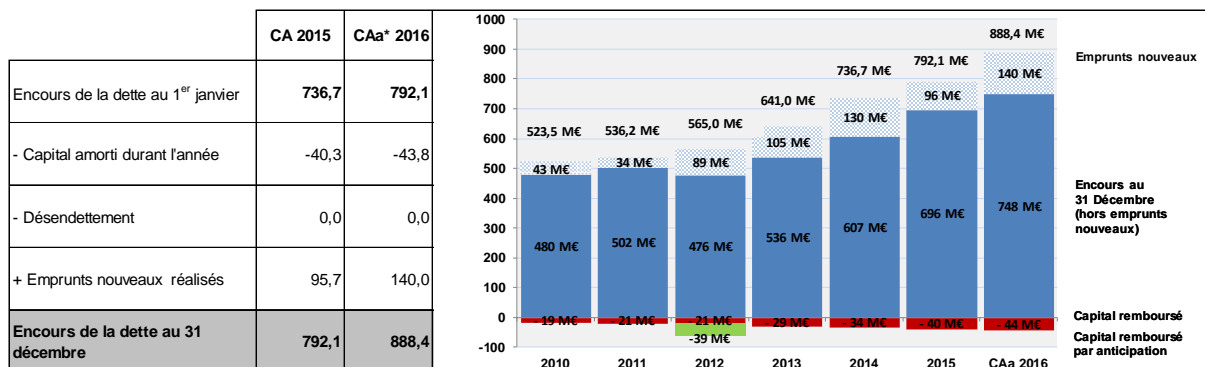
1.1. L'évolution de l'encours en 2016

L'évolution de l'encours s'apprécie en soustrayant de l'encours estimé au 1er janvier 2016, le remboursement du capital des emprunts existants et en y ajoutant les emprunts mobilisés.

En 2016, le remboursement classique du capital de la dette s'élève à **43,7 M€**, avec le montant des charges financières estimées à **16,5 M€** au CA anticipé 2016.

Le recours à l'emprunt au budget général est constitué de l'encaissement de nouveaux financements pour **55,7 M€**, déjà souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, de **68 M€** contracté auprès de la Caisse d'Epargne et d'une mobilisation complémentaire d'emprunt prévue à **16,3 M€** pour compléter les besoins de financements du Département, pour l'exercice 2016.

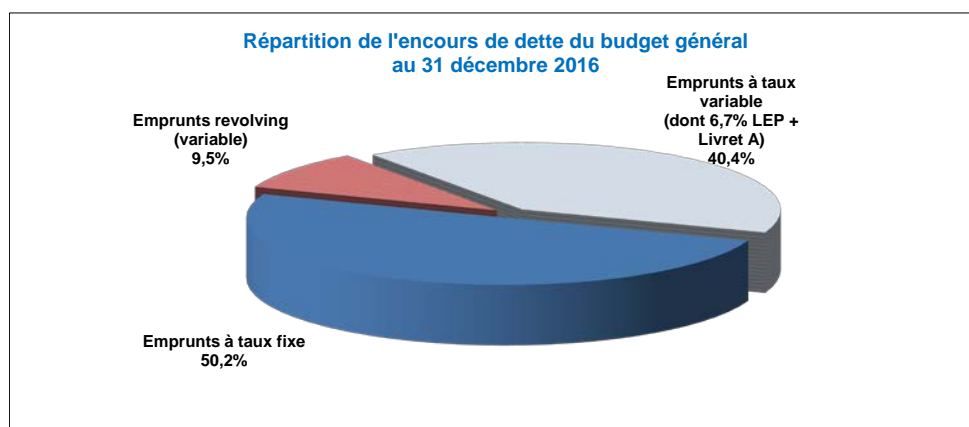
Au total l'emprunt 2016 est de **140 M€**, inférieur au montant inscrit au budget (soit **154,4 M€**), grâce notamment à une gestion de trésorerie optimisée.



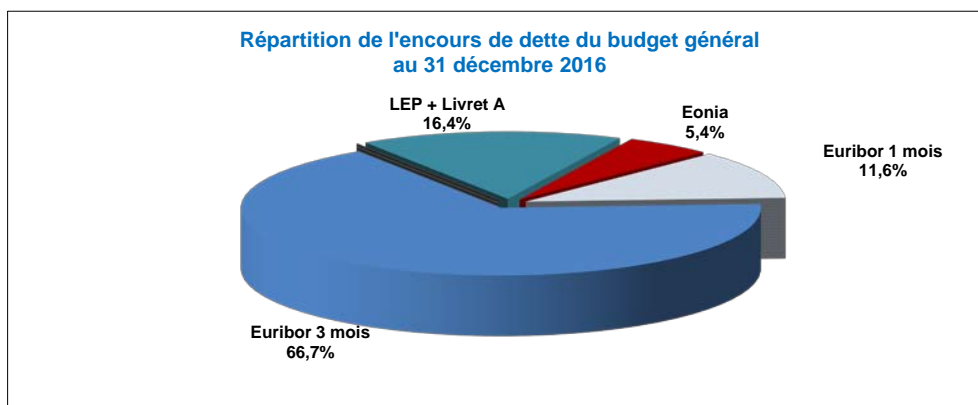
La prévision de l'encours de la dette pour emprunts du budget général s'élèverait au 31 décembre 2016 à **888,4 M€**, soit une progression de **96,2 M€ (+12,1 %)**.

1.2. La structure de la dette par nature de taux

Au 31 décembre 2016, l'encours de la dette à taux fixe au budget général devrait s'élever à **445,4 M€** soit **50,2 %** (comprenant l'enveloppe déjà réalisée en 2016, soit **123,7 M€** à taux fixe), l'encours à taux variable représenterait **358,6 M€**, soit **40,4 %**, et l'encours revolving qui représente **84,4 M€**, soit **9,5 %** (lequel inclut la mobilisation complémentaire de l'emprunt 2016, à hauteur de **16,3 M€**).



L'encours à taux variable (soit quatorze prêts) pour un volume de **358,6 M€**, dont **300 M€** en emprunts mono ou multi-index et **58,6 M€** sur l'index LEP (Livret A + 0,50 %) et livret A.



L'encours des emprunts revolving est constitué de deux prêts anciens et de la mobilisation complémentaire de 2016 pour un volume à hauteur des plafonds de **84,4 M€**.

Une ligne de trésorerie de **80 M€** a été souscrite auprès de la Banque Postale en juin 2016 et sera de nouveau reconduite pour une période d'un an à compter de juin 2017, afin de compenser la consolidation du prêt revolving. Ces derniers permettent de disposer d'une réserve d'argent permanente mobilisable en fonction des besoins en trésorerie.

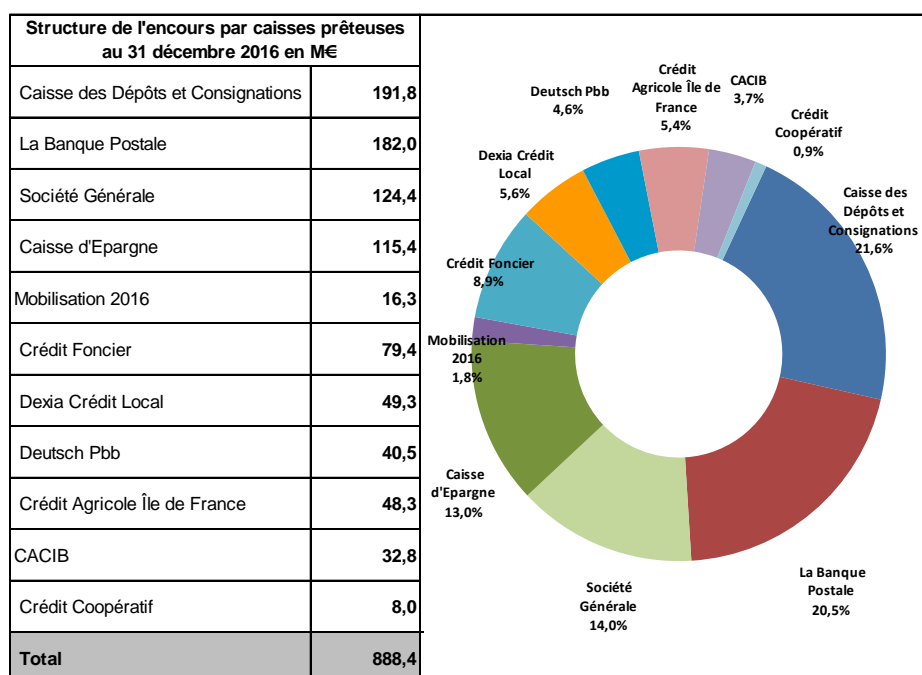
L'ensemble de la dette du département est classé au plus bas de l'échelle de risque de la charte Gissler, soit 1A. Le chiffre allant de 1 à 6 correspond au risque associé à l'indice (1 : zone euro) et la lettre allant de A à F au risque lié à la structure du produit (A : taux fixe ou variable, swap et taux variable plafonné ou encadré).

Classification des risques - Charte Gissler

Indices sous jacents		Structures	
1	Indices zone euros	A	Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)
2	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	B	Barrière simple. Pas d'effet de levier
3	Ecart d'indices zone euro	C	Option d'échange (swaption)
4	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	D	Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé
5	Ecart d'indices hors zone euro	E	Multiplicateur jusqu'à 5
6	Indices non autorisés dans le cadre de la charte (taux de change...)	F	Structures non autorisés dans le cadre de la charte (cumulatif, multiplicateur < 5...)

1.3. La structure de l'encours par caisses prêteuses

Au 31 décembre 2016, le dernier emprunt 2016 n'étant pas encore attribué, onze établissements devraient prendre part à l'encours du Département (annexe 3) :



1.4. L'extinction de la dette et sa durée de vie moyenne

Au 31 décembre 2016, la durée résiduelle moyenne de l'encours, c'est à dire le nombre d'années nécessaires à l'extinction de la dette est estimé à 14 ans et 11 mois en prenant en compte les hypothèses actuelles.

1.5. Le coût de la dette : le taux moyen d'intérêt

Le **taux moyen d'intérêt** incluant les ICNE contrepassés inclus, et correspondant au rapport des intérêts versés sur l'encours (au 1^{er} janvier) durant l'exercice 2016 est anticipé à **2,09 %** pour l'exercice contre un taux estimé à **2,41 %** pour 2015.

1.6. L'évolution des ratios d'endettement

Afin de rapprocher l'évolution de notre encours des différents agrégats budgétaires, il vous est présenté trois ratios de dette. Le montant retenu est la dette au 31 décembre de l'exercice, encours des emprunts revolving compris.

Le taux d'endettement est le rapport de notre stock de dette sur les recettes réelles de fonctionnement, il s'élève à 61,3 % (y compris les éléments de cessions comptabilisés en recettes de fonctionnement) au 31 décembre 2016 contre 55,9 % au 31 décembre 2015.

La part de l'annuité de la dette sur les recettes réelles de fonctionnement du budget général s'élèvera en 2016 à 4,2 % contre 4,1 % en 2015.

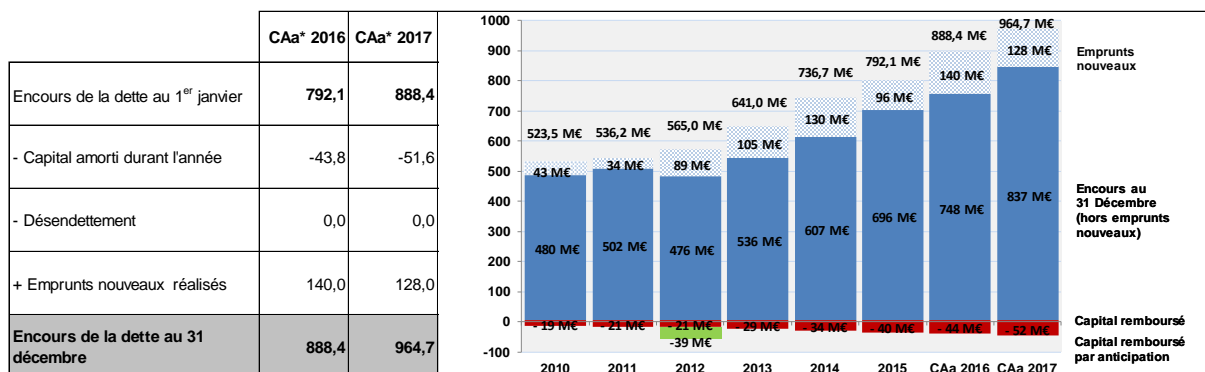
La capacité de désendettement est le rapport de l'encours à l'épargne brute. Elle constitue un indicateur de l'état de solvabilité de la collectivité et permet d'apprécier si l'endettement de cette dernière est correctement calibré par rapport à sa capacité d'épargne. Ce ratio est exprimé sous forme du nombre d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser la totalité de sa dette à condition d'y consacrer l'ensemble de son épargne et ce, sous réserve que cette dernière reste inchangée sur la période. Fin 2016 ce ratio devrait s'élever à 12,7 ans (hors éléments de cessions comptabilisés en recettes de fonctionnement), identique au ratio constaté fin 2015.

2. La structure de la dette du budget général anticipée en 2017 :

Au 31 Décembre 2017, l'encours de dette du département inscrit au budget général est estimé à **964,4 M€**. L'encours inscrit au budget annexe d'assainissement est anticipé à **90,6 M€**.

Cette hypothèse est fondée sur une mobilisation d'emprunt à hauteur de **128 M€¹** pour couvrir les besoins de financements de l'exercice, et du capital amorti de la dette existante (y compris la dette mobilisée en 2016) anticipée à **51,6 M€**. Les charges financières sont estimées à **18,1 M€** pour l'exercice 2017.

¹ Le recours à l'emprunt en 2017, correspond à 80% de l'inscription au budget primitif 2017.



Éléments relatifs à la gestion des ressources humaines et aux dépenses de personnel

1 La structure des effectifs

Données du tableau des effectifs mis à jour au 17 octobre 2016

	Octobre 2016	prévision 2017
Budget général	7614	7 614

	Nombre de postes de catégorie A	Nombre de postes de catégorie B	Nombre de postes de catégorie C
Budget général	1484	1 721	4 409

2 Les dépenses de personnel

2.1 Évolution 2013-2016 des dépenses de personnel du budget général en millions d'euros

Le périmètre retenu inclut l'ensemble de la masse salariale du budget général. Ces dépenses sont inscrites principalement au chapitre 012 charges de personnel et frais assimilés.

CA 2013	Évolution CA	CA 2014	Évolution CA	CA 2015	Évolution CA	BP 2016	CA2016 projeté	Évolution CA
348,65	3,12 %	358,27	2,76 %	362,46	1,17 %	365,39	363,90	0,40 %

Les données 2016 sont prévisionnelles.

Les dépenses de personnel ont évolué de 1,17 % entre 2014 et 2015, et il est prévu une légère hausse en 2016 (+0,40 %) par rapport au CA 2015. Ces variations contenues s'inscrivent dans un contexte contraint d'augmentation des coûts salariaux (mesures catégorielles et générales, dont notamment l'augmentation du point d'indice en juillet 2016), et des charges employeurs. Elles traduisent une gestion maîtrisée de la masse salariale et des effectifs.

2.2 Le régime indemnitaire

Année	Régime indemnitaire (M€)	Salaires bruts (M€)	Part du RI dans salaire brut
2015	39,28	219,38	17,9 %
2016	39,36	219,96	17,9 %

Ces données prennent en compte l'ensemble des agents titulaires et stagiaires du budget général.

Etabli selon les principes d'égalité et d'équité, le régime indemnitaire respecte les orientations définies en 2011 :

- Valoriser les régimes indemnitaires les plus faibles, en particulier pour les agents de catégorie C
- Porter une attention particulière aux métiers en tension
- Reconnaître et valoriser les responsabilités

En 2017, il est prévu une stabilité de l'enveloppe consacrée au régime indemnitaire.

2.3 Les nouvelles bonifications indiciaires

	2015	2016
nombre d'attributaires	3 805	3 932
nombre de points de NBI	51 959	53 876
dépenses annuelles (M€)	3,27	3,41

Données prévisionnelles pour 2016

L'année 2016 devrait marquer une évolution liée aux réformes récentes de la politique d'éducation prioritaire, de la politique de la ville et de leur cartographie.

En effet, la mise en place des réseaux d'éducation prioritaire (REP) en lieu et place des zones d'éducation prioritaire (ZEP), tout comme celle des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPPV) en remplacement des zones urbaines sensibles (ZUS), ont entraîné des modifications des conditions d'octroi de la NBI. En conséquence, les agents qui exerçaient leurs fonctions dans les ex-ZEP ou ex-ZUS perdront progressivement le bénéfice de la NBI (maintien transitoire de 2015 à 2017, puis dégressivité sur 3 ans). Par ailleurs, ceux qui exercent dans les QPPV et les REP perçoivent la NBI correspondante avec rétroactivité respectivement au 1^{er} janvier 2015 et 1^{er} novembre 2015.

L'augmentation du nombre d'attributaires et des dépenses de NBI en 2016 est donc attribuable à l'évolution du contexte réglementaire. **Sous réserve que ce dernier ne soit pas modifié en 2017, le nombre d'attributaires devrait rester constant.**

2.4 Les heures supplémentaires

	nombre d'heures supplémentaires	Coût
2015	109 188	2 000 842
prévision 2016	101 347	1 875 256
variation 2016/2015	-7,2 %	-6,3 %

Le coût projeté des heures supplémentaires rémunérées en 2016 est en baisse de 6,3 % par rapport à la consommation de 2015 alors que le nombre d'heures effectuées a diminué de 7,2 %.

Le surcroît d'activité occasionné par l'épisode de crue du mois de juin représente 1 830 heures supplémentaires réalisées pour un coût de 40 148 €.

En 2017, le nombre d'heures supplémentaires devrait demeurer stable, sous réserve d'événements météorologiques exceptionnels.

2.5 Les avantages en nature

Deux types d'avantages en nature peuvent être attribués aux agents et valorisés dans leur rémunération : des logements et des véhicules.

Le nombre des logements de fonction est en diminution, 227 au 31 octobre 2016 (246 en 2015). Les attributaires sont essentiellement des gardiens de collège et des directrices de crèche.

Le nombre des véhicules de fonction est resté stable par rapport à 2015 (8 en 2015 et 2016).

Il n'y a pas de modification prévue en 2017.

3 La durée effective du temps de travail

La collectivité est attachée aux 35 heures, qui sont mises en œuvre selon trois options, en tenant compte des besoins des services. La durée de travail effective est de 1 529 h 30.

4 Evolution prévisionnelle de la structure des effectifs et des dépenses de personnel

4.1 l'évolution des effectifs

Pas d'évolution prévue du tableau des effectifs.

4.2 l'évolution des dépenses de personnel au budget général

	BP 2016	prévisions d'exécution 2016	Prévisions BP 2017	évol° BP2017/ BP2016 (%)	évol° BP2017/ prév. 2016 (%)
dépenses de personnel	365,4	363,9	368,7	0,91 %	1,32 %

Les propositions budgétaires 2017 ont été établies en prenant pour assiette les crédits votés au budget primitif 2016, soit 365,4 millions d'euros. Pour 2017, les évolutions contraintes et réglementaires sont :

- La hausse de la valeur du point et l'effet report de 2016 ;
- Le glissement vieillesse technicité ;
- Les hausses des cotisations employeur ;
- La réforme du cadre d'emplois des ingénieurs et des cadres de santé et l'effet report ;
- Le Protocole sur les parcours professionnels, carrières et rémunérations ;
- La hausse du tarif du Pass Navigo remboursé à 50 %.

Par ailleurs, une hausse de près de 12 % de l'enveloppe relative à la rémunération des assistants familiaux est prévue pour 2017. Cette augmentation s'inscrit dans les orientations de la collectivité dans le secteur de la protection de l'enfance et de la jeunesse de développer le nombre d'accueils en familles pour les jeunes de l'ASE et les MNA. En effet, ce mode d'hébergement efficace sur le plan éducatif est également moins coûteux que d'autres modes d'accueil (MECS, foyers, etc). L'objectif est donc en 2017 d'augmenter ce nombre de places en recrutant davantage d'assistants familiaux.

Plusieurs mesures de réduction des dépenses seront proposées afin de compenser l'impact des mesures contraintes dans le cadre notamment d'une gestion prévisionnelle des postes et des effectifs.

Les propositions budgétaires 2017 s'établissent à 368,7 millions d'euros, soit une augmentation de 0,91 % par rapport au BP 2016.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME

C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
1993ACQPAF03-I	Parc des Lilas à Vitry-sur-Seine - Acquisitions foncières	D	46 380 000 €		46 380 000 €	42 833 126 €	1 500 000 €	1 774 146 €	272 728
1993ACQPAF03-I	Parc des Lilas à Vitry-sur-Seine - Acquisitions foncières	R	7 556 535 €		7 556 535 €	7 556 535 €			
1994ESPDEV02-I	Parc des Cormailles à Ivry-sur-Seine	D	25 588 469 €		25 588 469 €	25 549 847 €	38 622 €		
1994ESPDEV02-I	Parc des Cormailles à Ivry-sur-Seine	R	3 386 733 €		3 386 733 €	3 386 733 €			
1996VOIDDE03-I	RD 145 à Champigny-sur-Marne (ex RD45E) - Boulevard de Stalingrad	D	23 042 445 €		23 042 445 €	23 042 445 €			
1996VOIDDE03-I	RD 145 à Champigny-sur-Marne (ex RD45E) - Boulevard de Stalingrad	R		365 980 €	365 980 €		365 980 €		
2000BATDBD01-I	Restructuration des bâtiments au Domaine Chérioux à Vitry- sur-Seine	D	3 787 223 €		3 787 223 €	3 787 223 €			
2000CPER02-I	TCSP sur la RD 5 nord (ex RNIL 305) - Prolongement du site propre 183 entre Hoche et Marques	D	23 044 713 €		23 044 713 €	22 941 483 €		103 230 €	
2000CPER02-I	TCSP sur la RD 5 nord (ex RNIL 305) - Prolongement du site propre 183 entre Hoche et Marques	R	8 215 729 €		8 215 729 €	8 215 729 €			
2000CPER03-I	Tramway Villejuif/Juvisy et requalification de la RD 7 (ex RNIL 7)	D	110 516 792 €		110 516 792 €	105 708 229 €	445 000 €	506 347 €	3 857 216
2000CPER03-I	Tramway Villejuif/Juvisy et requalification de la RD 7 (ex RNIL 7)	R	30 756 775 €		30 756 775 €	27 714 475 €		3 042 300 €	
2000CPER04-I	TCSP Sénia Sucy Bonneuil	D	117 011 236 €		117 011 236 €	116 726 573 €	25 996 €	190 060 €	68 607
2000CPER04-I	TCSP Sénia Sucy Bonneuil	R	64 018 246 €		64 018 246 €	61 487 791 €	1 906 897 €	623 558 €	
2000CPER05-I	Pôle intermodal Pompadour	D	9 565 482 €		9 565 482 €	7 821 002 €	147 828 €	507 393 €	1 089 259

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2000CPER05-I	Pôle intermodal Pompadour	R	1 261 135 €		1 261 135 €	1 216 720 €	44 414 €		
2000CPER06-I	Grand pôle intermodal de Choisy-le-Roi	D	16 646 467 €		16 646 467 €	16 646 467 €			
2000CPER06-I	Grand pôle intermodal de Choisy-le-Roi	R	11 318 012 €		11 318 012 €	8 515 958 €	2 694 274 €	107 780 €	
2000CPER07-I	Prolongement de la ligne de métro 8 à Créteil sud	D	47 972 121 €		47 972 121 €	47 937 893 €	34 228 €		
2000CPER07-I	Prolongement de la ligne de métro 8 à Créteil sud	R	36 833 146 €		36 833 146 €	34 852 282 €		126 317 €	1 854 547
2000CPER08-I	Couverture de l' A6b et requalification de la RD 126	D	30 130 894 €		30 130 894 €	30 130 894 €			
2000CPER08-I	Couverture de l' A6b et requalification de la RD 126	R							
2001BATDBD05-I	Maintien du patrimoine du Parangon à Joinville-le-Pont	D	3 907 051 €		3 907 051 €	3 064 725 €			842 326
2001COLDBD04-I	Construction du collège Simone Veil à Mandres-les-Roses	D	27 082 268 €		27 082 268 €	27 082 268 €			
2001COLDBD04-I	Construction du collège Simone Veil à Mandres-les-Roses	R	1 200 000 €		1 200 000 €	1 050 000 €	150 000 €		
2001ESPDEV02-I	Coulée verte La Tégéval (interconnexion Est des lignes du TGV)	D	13 628 673 €		13 628 673 €	6 430 722 €	1 067 950 €	1 180 000 €	4 950 001
2002LOGSHP01-R	Plan départemental d'action pour le logement	D	369 901 427 €		369 901 427 €	244 426 325 €	21 729 092 €	24 000 000 €	79 746 010
2003BATDBD04-I	Centre de Développement Chorégraphique - La briqueterie à Vitry-sur-Seine	D	13 330 271 €		13 330 271 €	12 623 044 €	200 000 €		507 227
2003BATDBD04-I	Centre de Développement Chorégraphique - La briqueterie à Vitry-sur-Seine	R	4 751 210 €		4 751 210 €	4 747 271 €			3 940

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2003COLDBD05-I	Restructuration du collège Karl Marx à Villejuif	D	26 537 589 €		26 537 589 €	23 761 659 €	635 196 €	1 000 000 €	1 140 734
2003COLDBD05-I	Restructuration du collège Karl Marx à Villejuif	R	3 369 240 €		3 369 240 €	2 771 315 €			597 925
2004COLDBD02-I	Réhabilitation et extension du collège Henri Matisse à Choisy-le-Roi	D	21 272 245 €		21 272 245 €	21 239 314 €	32 930 €		
2004COLDBD04-I	Reconstruction du collège Gustave Monod à Vitry-sur-Seine	D	29 782 417 €		29 782 417 €	29 282 417 €	500 000 €		
2004ESPDEV01-I	Parc du Coteau	D	14 522 255 €		14 522 255 €	14 190 463 €	24 511 €		307 281
2005ASSDSA02-I	Quai Ferber à Bry-sur-Marne	D	2 447 615 €		2 447 615 €	2 445 475 €			2 140
2005ASSDSA02-I	Quai Ferber à Bry-sur-Marne	R	56 292 €		56 292 €	56 292 €			
2005BATDBD02-I	Restructuration et extension du Foyer de Villiers-sur-Marne	D	6 800 000 €		6 800 000 €	4 374 069 €	2 425 930 €		1
2005COLDBD01-I	Reconstruction du collège Amédée Laplace à Créteil	D	20 165 539 €		20 165 539 €	20 086 096 €	2 382 €		77 060
2005COLDBD02-I	Construction du collège Ivry Confluences à Ivry-sur-Seine	D	22 059 933 €		22 059 933 €	19 830 672 €	13 000 €	2 216 261 €	
2005COLDBD03-I	Réhabilitation du collège Antoine Condorcet à Maisons-Alfort	D	22 333 765 €		22 333 765 €	21 645 534 €	100 956 €		587 275
2005COLDBD03-I	Réhabilitation du collège Antoine Condorcet à Maisons-Alfort	R	826 000 €		826 000 €	542 709 €	283 291 €		
2005COLDBD05-I	Réhabilitation du collège Antoine de Saint-Exupéry à Vincennes	D	16 500 000 €		16 500 000 €	453 742 €	627 606 €	300 000 €	15 118 652
2005ESPDEV01-I	Coulée verte Val-de-Bièvre/Lilas - Acquisitions foncières et aménagement	D	15 994 313 €		15 994 313 €	10 806 573 €	790 000 €	601 626 €	3 796 113

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2005ESPDEV01-I	Coulée verte Val-de-Bièvre/Lilas - Acquisitions foncières et aménagement	R	4 000 000 €		4 000 000 €	947 462 €	440 000 €	170 000 €	2 442 538
2005VOIDTVD5-I	Participation à l'enfouissement des réseaux SIPPEREC et SIGEIF	D	1 236 352 €		1 236 352 €	1 236 352 €			
2005VOIDTVD5-I	Participation à l'enfouissement des réseaux SIPPEREC et SIGEIF	R							
2007ASSDSA02-R	Programme de participations aux travaux de lutte contre le bruit (Programme 2007-2017)	D	404 948 €		404 948 €	376 617 €			28 331
2007SUBDADT1-R	Programme de subventions pour la politique de la ville - Équipements de proximité (Programme 2007-2018)	D	15 000 000 €		15 000 000 €	9 603 778 €	1 000 000 €	1 275 000 €	3 121 222
2007SUBDADT3-I	Fonds pour le financement de l'opération d'intérêt national Seine-Amont/Orly-Rungis	D	64 292 496 €	-132 000 €	64 160 496 €	29 625 680 €	9 710 216 €	8 642 584 €	16 182 016
2007SUBDADT3-I	Fonds pour le financement de l'opération d'intérêt national Seine-Amont/Orly-Rungis	R	16 030 848 €		16 030 848 €	2 867 490 €	2 100 438 €	2 604 402 €	8 458 519
2007SUBDDEE1-R	Programme de subventions - projet de création d'entreprises dans les communes	D	4 499 639 €		4 499 639 €	3 722 718 €		200 000 €	576 921
2007SUBDIFA1-R	Programme de subventions d'équipements aux établissements accueillant des personnes âgées (Programme 2007-2019)	D	44 047 469 €		44 047 469 €	33 942 698 €	2 423 808 €	2 476 142 €	5 204 821
2007SUBDIFA2-R	Programme de subventions d'équipement aux établissements accueillant des personnes handicapées (Programme 2007-2019)	D	14 327 574 €		14 327 574 €	8 396 758 €	576 192 €	595 130 €	4 759 494
2008BATADBD1-R	Programme de travaux à la Maison des Syndicats à Créteil (Programme 2008-2012)	D	2 543 650 €		2 543 650 €	1 336 311 €	50 000 €	50 000 €	1 107 339
2008BATSDBD3-I	Restructuration partielle de l'EDS de Fontenay-sous-Bois	D	500 000 €		500 000 €	396 650 €	19 000 €	84 350 €	
2008COLDBD02-I	Reconstruction du collège Liberté à Chevilly-Larue	D	24 300 000 €		24 300 000 €	18 710 477 €	5 555 437 €	10 000 €	24 086
2008COLDBD03-I	Reconstruction du collège Lucie Aubrac à Champigny-sur-Marne	D	24 000 000 €		24 000 000 €	12 665 883 €	11 234 116 €	100 001 €	1

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2008COLDBD03-I	Reconstruction du collège Lucie Aubrac à Champigny-sur-Marne	R				13 460 €			-13 460
2008COLDBD05-I	Reconstruction du collège Robert Desnos à Orly	D	21 000 000 €		21 000 000 €	6 770 805 €	12 250 000 €	900 000 €	1 079 195
2008COLDBD06-I	Reconstruction du collège Antoine de Saint-Exupéry à Fresnes	D	22 997 972 €		22 997 972 €	22 275 003 €	146 403 €		576 566
2008INFDSI01-R	Programme d'acquisitions de logiciels et de matériels informatiques (Programme 2008-2012)	D	1 782 925 €		1 782 925 €	1 771 753 €			11 172
2009BATADBD1-R	Programme de travaux dans les bâtiments des ex-DDE (Programme 2009-2014)	D	1 295 081 €		1 295 081 €	1 295 012 €			69
2009BATCDBD1-I	Rénovation du clos et du couvert laboratoire d'archéologie	D	1 549 746 €		1 549 746 €	1 042 386 €	210 529 €	250 000 €	46 832
2009BATSDBD5-I	Extension de l'Espace Départemental de Solidarités de Gentilly (Études)	D	929 993 €		929 993 €	891 412 €	10 000 €		28 581
2009BATSDBD6-I	Extension de l'Espace Départemental de Solidarités de Villeneuve-Saint-Georges	D	2 200 000 €		2 200 000 €	184 963 €	1 113 000 €	902 037 €	
2009COLDBD01-I	Extension du collège Henri Barbusse à Alfortville	D	15 330 000 €		15 330 000 €	2 400 000 €	2 430 000 €	2 700 000 €	7 800 000
2009COLDBD04-I	Réhabilitation du collège Daniel Féry à Limeil-Brévannes	D	6 100 000 €		6 100 000 €	5 011 144 €			1 088 856
2009COLDBD04-I	Réhabilitation du collège Daniel Féry à Limeil-Brévannes	R							
2009SUBDDEE1-R	Programme de subventions pour le soutien aux projets d'immobiliers d'entreprises - Seine-Amont in'Europe	D	500 000 €		500 000 €	500 000 €			
2009VOIDTVD3-I	RD 7 nord/section nord (ex RNIL 7)	D	27 725 657 €		27 725 657 €	27 458 587 €	172 967 €	94 103 €	
2009VOIDTVD3-I	RD 7 nord/section nord (ex RNIL 7)	R	8 538 821 €		8 538 821 €	8 396 821 €		142 000 €	

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME

C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2010ASSDSA02-I	Renaturation de la Bièvre à l'Ha _z -les-Roses	D	10 200 000 €		10 200 000 €	8 694 348 €	1 497 155 €		8 497
2010ASSDSA02-I	Renaturation de la Bièvre à l'Ha _z -les-Roses	R	5 084 528 €		5 084 528 €	2 532 037 €	2 552 491 €		
2010ASSDSA03-I	Renaturation de la Bièvre à Arcueil et Gentilly	D	10 929 198 €		10 929 198 €	620 698 €	200 000 €	5 026 276 €	5 082 224
2010ASSDSA03-I	Renaturation de la Bièvre à Arcueil et Gentilly	R	6 339 508 €		6 339 508 €	141 787 €	90 079 €		6 107 642
2010ASSDSA04-I	Vanne secteur à Joinville-le-Pont	D	3 600 000 €		3 600 000 €	1 133 669 €	600 000 €	1 866 331 €	
2010ASSDSA04-I	Vanne secteur à Joinville-le-Pont	R	2 364 515 €		2 364 515 €	56 015 €	801 378 €	1 257 122 €	250 000
2010BATADBD1-R	Programme d'études et de travaux dans les bâtiments administratifs (Programme 2011-2015)	D	4 883 073 €		4 883 073 €	4 673 103 €	161 040 €		48 930
2010BATADBD1-R	Programme d'études et de travaux dans les bâtiments administratifs (Programme 2011-2015)	R	119 500 €		119 500 €	119 520 €			-20
2010BATADBD2-R	Programme de travaux sur les bâtiments au village vacances Guébriant (Programme 2011-2014)	D	857 432 €		857 432 €	748 663 €	4 452 €		104 318
2010BATCDBD1-I	Sécurisation des magasins du bâtiment des archives départementales à Créteil	D	1 935 000 €		1 935 000 €	947 231 €	596 799 €	361 000 €	29 970
2010BATCDBD1-I	Sécurisation des magasins du bâtiment des archives départementales à Créteil	R	138 830 €		138 830 €	57 949 €			80 881
2010BATSDBD1-I	Restructuration de la crèche du docteur Lamaze à Villejuif	D	2 426 086 €		2 426 086 €	2 356 922 €			69 164
2010BATSDBD1-I	Restructuration de la crèche du docteur Lamaze à Villejuif	R	66 589 €		66 589 €				66 589
2010BATSDBD1-R	Programme d'études et travaux sur les bâtiments des centres de PMI (Programme 2011-214)	D	1 885 716 €		1 885 716 €	1 390 858 €	11 981 €		482 876

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2010BATSDBD2-R	Programme d'études et de travaux dans les bâtiments des foyers de l'enfance (Programme 2011-2014)	D	2 906 678 €		2 906 678 €	2 381 860 €			524 818
2010BATSDBD3-I	Restructuration de la crèche/PMI La Terrasse à Créteil	D	2 457 805 €		2 457 805 €	45 365 €		150 000 €	2 262 440
2010BATSDBD3-R	Programme d'études, de travaux sur les bâtiments des crèches et aménagement des espaces extérieurs (Programme 2011-2014)	D	13 085 001 €		13 085 001 €	12 677 401 €	35 823 €		371 777
2010BATSDBD4-R	Programme d'études et de travaux sur les bâtiments des EDS (Programme 2011-2014)	D	1 921 975 €		1 921 975 €	1 713 256 €	16 946 €		191 772
2010BATSDBD4-R	Programme d'études et de travaux sur les bâtiments des EDS (Programme 2011-2014)	R							
2010COLDBD01-I	Rénovation du collège Victor Hugo à Cachan	D	3 017 200 €		3 017 200 €	2 973 342 €			43 857
2010COLDBD01-R	Programme d'études, grosses réparations dans les collèges et d'aménagement des espaces extérieurs (Programme 2011-2014)	D	68 000 826 €		68 000 826 €	67 247 691 €	239 732 €		513 402
2010COLDBD01-R	Programme d'études, grosses réparations dans les collèges et d'aménagement des espaces extérieurs (Programme 2011-2014)	R							
2010COLDBD03-I	Réhabilitation du collège Decroly à Saint-Mandé	D	8 350 000 €		8 350 000 €	411 804 €	3 700 000 €	4 238 196 €	
2010COLDBD03-R	Programme de restructuration des cuisines des collèges (Programme 2011-2014)	D	3 446 085 €		3 446 085 €	3 441 118 €			4 967
2010COLDBD04-I	Construction d'un nouveau collège à Vitry-sur-Seine - ZAC Seine-Gare	D	30 000 000 €		30 000 000 €	2 351 336 €	100 000 €	14 500 000 €	13 048 664
2010COLDBD04-I	Construction d'un nouveau collège à Vitry-sur-Seine - ZAC Seine-Gare	R	5 910 000 €		5 910 000 €				5 910 000
2010COLDBD05-I	Rénovation du collège Georges Brassens à Santeny Politique énergétique (1ère tranche)	D	5 286 545 €		5 286 545 €	5 035 110 €	198 561 €		52 874
2010COLDBD05-I	Rénovation du collège Georges Brassens à Santeny Politique énergétique (1ère tranche)	R	1 770 673 €		1 770 673 €	1 779 806 €			-9 133

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2010COLDBD06-I	Rénovation du collège Le Parc à Sucy-en-Brie Politique énergétique (1ère et 2ème tranches)	D	5 495 000 €		5 495 000 €	5 254 916 €	8 534 €		231 550
2010COLDBD07-I	Rénovation du collège François Rabelais à Vitry-sur-Seine Politique énergétique (1ère tranche)	D	3 291 219 €		3 291 219 €	3 196 445 €			94 773
2010ESPDEV01-I	Aménagement de la Ferme des Bordes à Chennevières-sur-Marne	D	3 579 303 €		3 579 303 €	2 112 224 €	550 367 €	780 290 €	136 423
2010ESPDEV01-I	Aménagement de la Ferme des Bordes à Chennevières-sur-Marne	R	15 003 €		15 003 €	15 003 €			
2010ESPDEV02-I	Parc des Lilas à Vitry-sur-Seine (2ème tranche)	D	4 944 787 €		4 944 787 €	2 110 789 €	1 005 000 €	400 000 €	1 428 998
2010INFDSI01-I	Aménagement numérique du territoire	D	25 098 721 €		25 098 721 €	12 684 780 €	4 665 908 €	3 517 012 €	4 231 021
2010INFDSI01-I	Aménagement numérique du territoire	R	6 700 000 €		6 700 000 €	1 117 012 €	1 470 000 €	2 350 000 €	1 762 988
2010INFDSI02-I	Gestion électronique des documents (GEIDE)	D	667 361 €		667 361 €	517 230 €	87 991 €		62 139
2010INFDSI03-I	Plate-forme téléphonique	D	220 544 €		220 544 €	99 049 €	24 357 €		97 139
2010VOIDTVD1-R	Programme de travaux de conservation du réseau routier (Programme 2010-2013)	D	34 978 828 €		34 978 828 €	34 977 799 €			1 029
2010VOIDTVD2-R	Programme de travaux de requalification du réseau (Programme 2010-2014)	D	25 778 913 €		25 778 913 €	25 778 913 €			
2010VOIDTVD2-R	Programme de travaux de requalification du réseau (Programme 2010-2014)	R	3 951 515 €		3 951 515 €	3 951 155 €			360
2010VOIDTVD3-I	T9	D	41 459 810 €		41 459 810 €	1 452 766 €	4 037 639 €	4 623 736 €	31 345 669
2010VOIDTVD3-I	T9	R	4 540 000 €		4 540 000 €	1 417 483 €	251 372 €	2 412 951 €	458 194

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2010VOIDTVD3-R	Programme de réparations des ouvrages d'art (Programme 2010-2013)	D	13 738 647 €		13 738 647 €	13 009 840 €	308 954 €	419 853 €	
2010VOIDTVD3-R	Programme de réparations des ouvrages d'art (Programme 2010-2013)	R	750 000 €		750 000 €	750 000 €			
2010VOIDTVD4-R	Programme de travaux de rénovation et de mise en sécurité des équipements routiers (Programme 2010-2014)	D	16 885 463 €		16 885 463 €	16 885 463 €			
2010VOIDTVD4-R	Programme de travaux de rénovation et de mise en sécurité des équipements routiers (Programme 2010-2014)	R	166 221 €		166 221 €	166 221 €			
2010VOIDTVD5-I	Requalification de la RD 160 à Thiais - Avenue du Général de Gaulle	D	5 847 785 €		5 847 785 €	2 847 785 €	2 200 000 €	800 000 €	
2010VOIDTVD5-I	Requalification de la RD 160 à Thiais - Avenue du Général de Gaulle	R	1 368 000 €		1 368 000 €	1 368 000 €			
2010VOIDTVD5-R	Programme de participations aux travaux d'aménagements de voirie par les Communes (Programme 2010-2013)	D	4 553 540 €		4 553 540 €	4 553 540 €			
2010VOIDTVD6-I	Tzen 5 - Ivry	D	465 715 €		465 715 €	465 715 €			
2010VOIDTVD6-I	Tzen 5 - Ivry	R							
2010VOIDTVD6-R	Programme de créations de pistes cyclables sur la voirie (Programme 2010-2013)	D	17 187 251 €		17 187 251 €	16 964 426 €	222 825 €		
2010VOIDTVD6-R	Programme de créations de pistes cyclables sur la voirie (Programme 2010-2013)	R	4 808 183 €		4 808 183 €	4 851 183 €			-43 000
2010VOIDTVD7-R	Comités d'axes - Plan de Déplacements Urbains PDU (Programme 2010-2014)	D	20 893 648 €		20 893 648 €	20 893 648 €			
2010VOIDTVD7-R	Comités d'axes - Plan de Déplacements Urbains PDU (Programme 2010-2014)	R	15 335 879 €	128 309 €	15 464 188 €	15 315 434 €	148 753 €		
2011ACQPAF02-R	Programme de réserves foncières dans le cadre des périmètres d'espaces naturels sensibles (Programme 2011-2015)	D	120 000 €		120 000 €	2 291 €	101 510 €		16 199

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2011ASSDSA01-I	Études sur la dangerosité des murettes de protection anti-cruie	D	1 120 060 €		1 120 060 €	1 119 484 €			577
2011ASSDSA01-I	Études sur la dangerosité des murettes de protection anti-cruie	R	145 942 €		145 942 €	145 942 €			
2011ASSDSA01-R	Programme de défense contre les crues et d'intervention sur les berges (Programme 2011-2014)	D	5 889 976 €		5 889 976 €	5 784 093 €			105 883
2011ASSDSA03-R	Programme de réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales des routes départementales (Programme 2011-2014)	D	1 869 796 €		1 869 796 €	1 869 794 €			2
2011COLDBD01-I	Réhabilitation du collège Jean Perrin à Vitry-sur-Seine	D	11 264 702 €		11 264 702 €	1 507 417 €	2 870 €		9 754 414
2011COLDBD01-I	Réhabilitation du collège Jean Perrin à Vitry-sur-Seine	R							
2011COLINF01-I	Équipements informatiques nomades pour les collégiens et les professeurs - Outil numérique	D	29 396 341 €		29 396 341 €	28 007 684 €	1 340 618 €		48 039
2011COLINF01-I	Équipements informatiques nomades pour les collégiens et les professeurs - Outil numérique	R	340 000 €		340 000 €		361 950 €		-21 950
2011CPRD08-I	Création d'un TCSP entre Créteil et Noisy-le-Grand / Est TVM (études)	D	66 492 286 €		66 492 286 €	5 541 680 €	228 529 €	383 000 €	60 339 078
2011CPRD08-I	Création d'un TCSP entre Créteil et Noisy-le-Grand / Est TVM (études)	R	39 749 159 €		39 749 159 €	2 823 441 €	832 578 €		36 093 140
2011CPRD21-I	Berges La Plage à Ivry-sur-Seine, Orly, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges tranche 1) et Saint-Maurice	D	8 033 217 €		8 033 217 €	1 983 001 €	50 000 €	707 527 €	5 292 689
2011CPRD21-I	Berges La Plage à Ivry-sur-Seine, Orly, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges tranche 1) et Saint-Maurice	R	3 755 115 €		3 755 115 €	529 280 €	8 000 €	290 000 €	2 927 835
2011SUBDDEE2-R	Programme de subventions pour le soutien aux projets dans le cadre des pôles de compétitivité (Programme 2011-2014)	D	853 396 €		853 396 €	797 070 €	56 296 €		30
2011SUBDE01-R	Programme de subventions aux établissements d'enseignement supérieur (Programme 2011-2015)	D	1 179 230 €		1 179 230 €	979 230 €	200 000 €		

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2012ASSDSA01-I	Quai Blanqui à Alfortville	D	915 166 €		915 166 €	908 643 €			6 523
2012ASSDSA01-I	Quai Blanqui à Alfortville	R	509 068 €		509 068 €	542 362 €			-33 294
2012BATADBD1-R	Programme de rénovation des bâtiments des sites centraux (Programme 2012-2016)	D	12 000 000 €		12 000 000 €	4 216 427 €	1 630 000 €	1 700 000 €	4 453 573
2012BATADBD2-I	Pôle technique (sur le site de l'ex collègue Joliot Curie) à Valenton	D	25 000 €		25 000 €				25 000
2012BATSDAJ1-I	EDS de Champigny Centre - Champs de l'Alouette	D	7 400 000 €		7 400 000 €	29 907 €	300 000 €	2 100 000 €	4 970 093
2012BATSDBD2-I	Rénovation de la crèche/PMI Chaperon Vert à Gentilly	D	4 807 939 €		4 807 939 €	4 555 348 €	120 055 €		132 536
2012BATSDBD2-I	Rénovation de la crèche/PMI Chaperon Vert à Gentilly	R	222 000 €		222 000 €	155 400 €	67 000 €		-400
2012BATSDBD3-I	Rénovation du clos et du couvert de la crèche/PMI Félix Pyat à Champigny-sur-Marne	D	3 570 000 €		3 570 000 €	2 965 777 €	50 000 €		554 223
2012BATSDBD3-I	Rénovation du clos et du couvert de la crèche/PMI Félix Pyat à Champigny-sur-Marne	R	222 000 €		222 000 €	109 423 €	112 577 €		
2012BATSDBD4-I	Crèche Rodin à Champigny-sur-Marne	D	2 614 660 €		2 614 660 €	2 234 660 €	380 000 €		
2012BATSDBD4-I	Crèche Rodin à Champigny-sur-Marne	R	522 000 €		522 000 €	155 400 €	366 600 €		
2012BATSDBD5-I	Rénovation du clos, du couvert et des réseaux de la crèche/ PMI Les Larris à Fontenay-sous-Bois	D	4 900 000 €		4 900 000 €	20 369 €	37 368 €	400 000 €	4 442 263
2012BATSDBD5-I	Rénovation du clos, du couvert et des réseaux de la crèche/ PMI Les Larris à Fontenay-sous-Bois	R	50 000 €		50 000 €			50 000 €	
2012BATSDBD5-R	Programme de reconstruction et de restructuration des foyers de l'enfance (Programme 2012-2016)	D	7 720 000 €		7 720 000 €	2 551 522 €	748 000 €	1 502 000 €	2 918 478

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2012COLDBD01-I	Extension et réhabilitation partielle du collège Romain Rolland à Ivry-sur-Seine	D	6 900 000 €		6 900 000 €	5 986 313 €	507 261 €	406 426 €	
2012COLDBD01-I	Extension et réhabilitation partielle du collège Romain Rolland à Ivry-sur-Seine	R							
2012COLDBD02-I	Extension du collège Jules Vallès à Choisy-le-Roi	D	11 800 000 €		11 800 000 €	9 860 368 €	1 939 633 €		
2012COLDBD03-I	Reconstruction du Collège Pissaro à Saint-Maur-des-Fossés	D	24 000 000 €		24 000 000 €	1 517 800 €	3 815 907 €	13 100 866 €	5 565 427
2012COLDBD03-I	Reconstruction du Collège Pissaro à Saint-Maur-des-Fossés	R	200 000 €		200 000 €			200 000 €	
2012COLDBD04-I	Création d'une Unité Centrale de Production 7 000 à 10 000 couverts	D	2 700 000 €		2 700 000 €			300 000 €	2 400 000
2012COLDBD05-I	Reconstruction du collège Georges Brassens à Villeneuve-le- Roi	D	22 000 000 €		22 000 000 €		50 000 €	100 000 €	21 850 000
2012CPRD03-I	Développement pôle "Allongement de la vie" structuré autour de l'hôpital Charles Foix à Ivry-sur-Seine	D	4 000 000 €		4 000 000 €	4 000 000 €			
2012CPRD07-I	TCSP sur la RD 5 - Circulation douce et sécurisation piétonne	D	4 488 816 €		4 488 816 €	4 484 562 €			4 254
2012CPRD07-I	TCSP sur la RD 5 - Circulation douce et sécurisation piétonne	R	2 428 930 €		2 428 930 €	2 428 930 €			
2012CPRD09-I	Tzen 5 - Ivry	D	28 402 500 €		28 402 500 €	8 314 363 €	10 579 826 €	4 371 468 €	5 136 843
2012CPRD09-I	Tzen 5 - Ivry	R	16 526 205 €	-65 323 €	16 460 883 €	4 257 684 €	3 090 205 €	6 503 347 €	2 609 646
2012CPRD10-I	TCSP Sénia-Orly ouest Rue du Bas Marin et rue de l'Alouette à Orly et Thiais	D	1 386 000 €		1 386 000 €	28 837 €	227 607 €	22 181 €	1 107 376
2012CPRD11-I	Altival (études et DOCP)	D	119 392 568 €		119 392 568 €	1 173 230 €	584 411 €	797 361 €	116 837 567

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME

C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2012CPRD11-I	Altival (études et DOCP)	R	9 329 740 €		9 329 740 €	475 699 €	81 300 €	387 120 €	8 385 621
2012CPRD17-I	Route du développement durable du Plateau Briard - Déviation la RD 253-RD 272	D	10 547 162 €		10 547 162 €	68 367 €		50 000 €	10 428 795
2012CPRD17-I	Route du développement durable du Plateau Briard - Déviation la RD 253-RD 272	R							
2012CPRD26-I	Le Téléval	D	19 796 915 €		19 796 915 €	275 408 €	13 000 €	100 000 €	19 408 507
2012INFDSI01-I	Développement du WIFI pour l'Hôtel du Département et les sites centraux	D	246 910 €		246 910 €	246 853 €			58
2012INFDSI02-I	Matériel informatique pour les nouvelles infrastructures	D	3 600 000 €		3 600 000 €	1 380 736 €	501 678 €	467 275 €	1 250 312
2012INFDSI03-I	Rénovation des câblages sur les sites centraux	D	1 200 000 €		1 200 000 €	1 098 970 €	100 579 €		451
2012INFDSI04-I	Développement de nouvelles applications	D	4 328 682 €		4 328 682 €	1 918 539 €	463 333 €	546 809 €	1 400 000
2012SUBDADT1-I	Petit Pré Sablières à Créteil (ANRU)	D	5 265 155 €		5 265 155 €	3 000 000 €	800 000 €	800 000 €	665 155
2012VOIDTV10-I	ZAC des Simonettes à Champigny-sur-Marne et Villiers-sur- Marne	D	3 300 000 €		3 300 000 €				3 300 000
2012VOIDTV11-I	Comité d'axes - Ligne 308 (PDU)	D	5 530 010 €		5 530 010 €	2 479 994 €	160 240 €	1 289 776 €	1 600 000
2012VOIDTV11-I	Comité d'axes - Ligne 308 (PDU)	R	3 175 810 €		3 175 810 €	1 496 803 €		525 625 €	1 153 383
2012VOIDTV14-I	Requalification de la RD 161 Arcueil - Villejuif Carrefours Lénine, Laplace et piste cyclable (1ère tranche)	D	531 549 €		531 549 €	531 549 €			
2012VOIDTV14-I	Requalification de la RD 161 Arcueil - Villejuif Carrefours Lénine, Laplace et piste cyclable (1ère tranche)	R							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2012VOIDTV15-I	RD 86/RD 120 - Carrefour Leclerc à Nogent-sur-Marne	D	5 000 000 €		5 000 000 €	2 481 €	50 000 €	147 519 €	4 800 000
2012VOIDTV15-I	RD 86/RD 120 - Carrefour Leclerc à Nogent-sur-Marne	R	2 000 000 €		2 000 000 €				2 000 000
2012VOIDTVD1-I	RD 86 - Pont de Choisy - Passerelle piétons et vélos à Choisy-le-Roi	D	4 989 278 €		4 989 278 €	757 239 €	83 715 €	150 000 €	3 998 324
2012VOIDTVD1-I	RD 86 - Pont de Choisy - Passerelle piétons et vélos à Choisy-le-Roi	R	1 900 000 €		1 900 000 €			597 550 €	1 302 450
2012VOIDTVD1-R	Programme d'études d'opportunités et démarches partenariales (Programme 2012-2016)	D	2 738 470 €		2 738 470 €	1 723 470 €	535 000 €	480 000 €	
2012VOIDTVD1-R	Programme d'études d'opportunités et démarches partenariales (Programme 2012-2016)	R	105 000 €	15 000 €	120 000 €	105 000 €	15 000 €		
2012VOIDTVD2-I	Comité d'axe Athis-car 03	D	12 333 627 €		12 333 627 €	12 333 627 €			
2012VOIDTVD2-I	Comité d'axe Athis-car 03	R	5 713 152 €	368 016 €	6 081 168 €	5 291 952 €	536 503 €	252 712 €	
2012VOIDTVD2-R	Programme de participation aux travaux d'enfouissement des réseaux SIPPAREC (Programme 2012-2015)	D	112 140 €		112 140 €	112 140 €			
2012VOIDTVD2-R	Programme de participation aux travaux d'enfouissement des réseaux SIPPAREC (Programme 2012-2015)	R	6 843 €		6 843 €	6 843 €			
2012VOIDTVD3-R	Programme de travaux d'aménagement de sécurité sur la voirie (Programme 2012-2017)	D	2 408 450 €		2 408 450 €	2 408 450 €			
2012VOIDTVD3-R	Programme de travaux d'aménagement de sécurité sur la voirie (Programme 2012-2017)	R	82 000 €		82 000 €	82 000 €			
2012VOIDTVD4-R	Programme d'accessibilité des transports en commun aux personnes à mobilité réduite et personnes mal voyantes	D	1 001 403 €		1 001 403 €	1 001 403 €			
2012VOIDTVD4-R	Programme d'accessibilité des transports en commun aux personnes à mobilité réduite et personnes mal voyantes	R	354 130 €		354 130 €	354 130 €			

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2012VOIDTVD6-I	RD 136 - Avenue de la République à Villeneuve-le-Roi	D	1 889 621 €		1 889 621 €	1 889 621 €			
2012VOIDTVD6-I	RD 136 - Avenue de la République à Villeneuve-le-Roi	R	643 200 €		643 200 €	643 200 €			
2012VOIDTVD6-R	Programme d'études pour la requalification de la voirie (Programme 2012-2014)	D	2 069 536 €		2 069 536 €	2 069 536 €			
2012VOIDTVD7-I	RD 165 - Accès ICADE à Rungis	D	4 948 610 €		4 948 610 €	4 948 610 €			
2012VOIDTVD7-I	RD 165 - Accès ICADE à Rungis	R	3 669 214 €	97 265 €	3 766 478 €	2 000 000 €	1 766 478 €		
2012VOIDTVD8-I	RD 4 - Pont de Joinville-le-Pont	D	6 998 962 €		6 998 962 €	6 998 941 €			21
2012VOIDTVD8-I	RD 4 - Pont de Joinville-le-Pont	R		1 223 €	1 223 €		1 223 €		
2012VOIDTVD8-R	Programme de travaux d'amélioration de franchissements des carrefours par transports en commun (Programme 2012-2017)	D	6 985 922 €		6 985 922 €	4 554 671 €	1 000 000 €	1 431 251 €	
2012VOIDTVD8-R	Programme de travaux d'amélioration de franchissements des carrefours par transports en commun (Programme 2012-2017)	R							
2013BATADBD4-R	Programme de travaux d'aménagement au domaine Chérioux à Vitry-sur-Seine (Programme 2013-2016)	D	280 951 €		280 951 €	207 543 €	72 185 €		1 223
2013BATCDBD2-R	Programme de travaux de maintenance musée d'art contemporain à Vitry-sur-Seine (Programme 2013-2016)	D	791 528 €		791 528 €	189 467 €	120 000 €	120 000 €	362 061
2013BATSDBD1-I	Réaffectation des locaux de l'ancienne gendarmerie de Choisy -le-Roi	D	1 985 293 €		1 985 293 €	332 824 €	1 465 000 €	135 000 €	52 470
2013BATSDBD6-R	Programme de travaux dans les agences de placement familial (Programme 2013-2016)	D	505 742 €		505 742 €	255 742 €	50 000 €	50 000 €	150 000
2013COLDBD01-I	Réhabilitation du collège La Guinette à Villecresnes (structure industrielle loudre béton)	D	10 000 000 €		10 000 000 €	394 428 €		300 000 €	9 305 572

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2013CPRD04-I	Centre de Recherches en Biotechnologies situé à l'École Vétérinaire à Maisons-Alfort	D	2 150 000 €		2 150 000 €		250 000 €	500 000 €	1 400 000
2013CPRD12-I	RD 7 Nord / Section Nord - 2ème tranche	D	14 153 242 €		14 153 242 €	13 971 039 €	70 000 €	97 430 €	14 773
2013CPRD12-I	RD 7 Nord / Section Nord - 2ème tranche	R	3 695 324 €		3 695 324 €	3 214 424 €		480 900 €	
2013ESPDEV01-I	Parc du Plateau à Champigny-sur-Marne	D	1 860 000 €		1 860 000 €	832 199 €	240 000 €	361 505 €	426 296
2013ESPDEV01-I	Parc du Plateau à Champigny-sur-Marne	R	320 000 €		320 000 €				320 000
2013ESPDEV02-I	Protection et valorisation du terrain Pierre Frite à Villeneuve-le-Roi	D	650 023 €		650 023 €	451 729 €	116 293 €	82 000 €	
2013ESPDEV02-I	Protection et valorisation du terrain Pierre Frite à Villeneuve-le-Roi	R	32 000 €		32 000 €				32 000
2013SUBDDEE1-I	Extension de la faculté de médecine du Kremlin-Bicêtre	D	1 000 000 €		1 000 000 €	1 000 000 €			
2013VOIDTVD1-I	Viaduc de Villeneuve-le-Roi - Travaux	D	4 941 855 €		4 941 855 €	4 935 149 €			6 707
2013VOIDTVD1-I	Viaduc de Villeneuve-le-Roi - Travaux	R	961 500 €		961 500 €	769 200 €	192 300 €		
2013VOIDTVD2-I	RD 19 Maisons-Alfort et Créteil	D	11 150 000 €		11 150 000 €	2 875 706 €	2 274 294 €	3 000 000 €	3 000 000
2013VOIDTVD2-I	RD 19 Maisons-Alfort et Créteil	R	2 016 810 €		2 016 810 €	637 448 €		610 000 €	769 362
2013VOIDTVD3-I	RD 86B Rue Chapsal et quai Brossolette à Joinville-le-Pont	D	3 264 998 €		3 264 998 €	3 264 944 €			54
2013VOIDTVD3-I	RD 86B Rue Chapsal et quai Brossolette à Joinville-le-Pont	R	442 150 €		442 150 €	403 720 €	38 430 €		

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2013VOIDTV4-I	Participation aux études de déplacement	D	6 000 €		6 000 €	6 000 €			
2013VOIDTV5-I	Comité d'axes - Ligne 187	D	6 241 458 €		6 241 458 €	4 021 612 €	2 219 846 €		
2013VOIDTV5-I	Comité d'axes - Ligne 187	R	2 334 555 €		2 334 555 €	1 093 889 €	246 600 €	807 027 €	187 038 €
2013VOIDTV7-I	RGPE secteur Bry/Villiers/Champigny - SMR	D	4 655 414 €	630 300 €	5 285 714 €	254 181 €	2 291 649 €	2 451 884 €	288 000 €
2013VOIDTV7-I	RGPE secteur Bry/Villiers/Champigny - SMR	R	4 626 248 €	571 465 €	5 197 714 €	376 119 €	1 460 987 €	2 440 202 €	920 406 €
2013VOIDTV9-R	Programme de petites opérations départementales en accessibilité (Programme 2013-2016)	D	930 727 €		930 727 €	930 727 €			
2014BATADB02-I	Réhabilitation des bâtiments de la rue Tirard à Créteil	D	300 000 €		300 000 €	297 574 €			2 426 €
2014BATADB2-R	Programme de travaux dans les gendarmeries (Programme 2014-2017)	D	890 897 €		890 897 €	232 897 €	74 000 €	191 000 €	393 000 €
2014BATADB2-R	Programme de travaux dans les gendarmeries (Programme 2014-2017)	R	116 604 €		116 604 €				116 604 €
2014BATADB3-R	Programme de travaux de rénovation des bâtiments de la Préfecture/Hôtel du Département (Programme 2014-2017)	D	4 543 599 €		4 543 599 €	315 212 €	211 000 €	225 000 €	3 792 387 €
2014BATADB3-R	Programme de travaux de rénovation des bâtiments de la Préfecture/Hôtel du Département (Programme 2014-2017)	R	2 320 000 €		2 320 000 €	637 728 €	58 000 €	58 000 €	1 566 272 €
2014BATCDB01-I	Requalification de la signalétique et de l'accès au Musée d'art contemporain à Vitry-sur-Seine	D	350 000 €		350 000 €	64 354 €	132 327 €		153 319 €
2014BATCDB1-R	Programme de travaux bâtiments sportifs et culturels (Programme 2014-2017)	D	1 162 221 €		1 162 221 €	283 413 €	239 808 €	114 000 €	525 000 €
2014BATSDAJ2-I	Relogement de la PMI Charpy Petit Pré Sablières à Créteil	D	1 553 125 €		1 553 125 €	451 880 €	894 535 €	206 710 €	

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2014BATSDAJ2-I	Relogement de la PMI Charpy Petit Pré Sablières à Créteil	R							
2014BATSDDB04-I	Extension de l'EDS/Espace Insertion à Champigny-sur-Marne	D	250 000 €		250 000 €	77 400 €	172 600 €		
2014BATSDDBD5-I	PMI Quartier des Navigateurs à Orly	D	1 900 000 €		1 900 000 €		275 000 €	1 000 000 €	625 000
2014BATSDDBD5-I	PMI Quartier des Navigateurs à Orly	R	590 000 €		590 000 €				590 000
2014CHERIOUX-I	Aménagement de la ZAC Chérioux à Vitry-sur-Seine	D	12 750 000 €		12 750 000 €	1 169 370 €	50 000 €	2 550 000 €	8 980 630
2014COLDSI04-R	Programme de développement du WIFI dans les collèges (Programme 2014-2017)	D	2 500 000 €		2 500 000 €	277 861 €	625 400 €	674 600 €	922 139
2014COLINF05-R	Programme d'informatisation dans les collèges (Programme 2014-2017)	D	7 866 735 €		7 866 735 €	2 422 276 €	2 037 256 €	1 474 855 €	1 932 348
2014CPRD09-I	Tzen 5 Vitry Choisy	D	25 743 665 €		25 743 665 €	1 015 137 €	397 347 €	1 088 655 €	23 242 527
2014CPRD09-I	Tzen 5 Vitry Choisy	R	12 730 000 €		12 730 000 €				12 730 000
2014CPRD12-I	RD7 Nord / Section Nord - Rampes	D	5 573 063 €		5 573 063 €	573 063 €	100 000 €	4 900 000 €	
2014CPRD12-I	RD7 Nord / Section Nord - Rampes	R	973 441 €		973 441 €			973 441 €	
2014CPRD32-I	Centre Dramatique National du Val-de-Marne - Théâtre des Quartiers à Ivry-sur-Seine (CPRD 2009-2013)	D	3 074 000 €		3 074 000 €	1 500 990 €	630 000 €	943 010 €	
2014GPEVTR02-I	RGPE Opérations générales - travaux	D	1 485 000 €	34 570 €	1 519 570 €	259 570 €	659 570 €	50 000 €	550 430
2014GPEVTR02-I	RGPE Opérations générales - travaux	R	4 868 000 €	259 570 €	5 127 570 €		704 388 €	1 008 432 €	3 414 750

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2014VOIDTV10-R	Programme d'aménagement d'arceaux pour vélos en gares	D	1 333 370 €		1 333 370 €	408 916 €	572 532 €	210 395 €	141 527
2014VOIDTV10-R	Programme d'aménagement d'arceaux pour vélos en gares	R	795 000 €		795 000 €	194 350 €	95 125 €	244 250 €	261 275
2014VOIDTV11-R	Programme de comptages nouvelle génération (Programme 2014-2017)	D	938 630 €		938 630 €	357 424 €	400 000 €	181 206 €	
2014VOIDTV12-R	Programme de mise en accessibilité	D	15 384 215 €		15 384 215 €	2 853 358 €	2 752 586 €	2 376 999 €	7 401 272
2014VOIDTV12-R	Programme de mise en accessibilité	R	4 360 410 €		4 360 410 €	234 814 €	742 847 €	1 242 000 €	2 140 749
2014VOIDTVD1-I	Comité d'axes - Ligne 172	D	3 200 000 €		3 200 000 €	1 855 950 €	424 671 €	919 380 €	
2014VOIDTVD1-I	Comité d'axes - Ligne 172	R	1 615 915 €		1 615 915 €		1 155 018 €	310 897 €	150 000
2014VOIDTVD1-R	Programme de travaux de conservation du réseau routier (Programme 2014-2018)	D	33 967 653 €		33 967 653 €	13 882 112 €	8 857 627 €	5 480 819 €	5 747 095
2014VOIDTVD1-R	Programme de travaux de conservation du réseau routier (Programme 2014-2018)	R	9 625 €		9 625 €	9 625 €			
2014VOIDTVD2-I	Comités d'axes - Ligne 180	D	5 174 540 €		5 174 540 €	1 155 400 €	1 869 140 €	2 150 000 €	
2014VOIDTVD2-I	Comités d'axes - Ligne 180	R	1 257 325 €		1 257 325 €		137 860 €	619 465 €	500 000
2014VOIDTVD3-I	Comités d'axes - STRAV J1 J2	D	3 660 720 €		3 660 720 €	2 779 177 €	881 543 €		
2014VOIDTVD3-I	Comités d'axes - STRAV J1 J2	R	1 281 234 €		1 281 234 €		997 938 €	283 296 €	
2014VOIDTVD3-R	Programme de travaux d'entretien des ouvrages d'art (Programme 2014-2018)	D	16 865 947 €		16 865 947 €	6 010 229 €	2 609 023 €	5 729 000 €	2 517 695

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2014VOIDTVD3-R	Programme de travaux d'entretien des ouvrages d'art (Programme 2014-2018)	R		1 262 €	1 262 €		1 262 €		
2014VOIDTVD4-I	Requalification de la RD 920	D	143 000 €		143 000 €			143 000 €	
2014VOIDTVD4-I	Requalification de la RD 920	R							
2014VOIDTVD4-R	Programme de travaux de rénovation et de mise en sécurité des équipements routiers (Programme 2014-2018)	D	13 604 445 €		13 604 445 €	5 271 214 €	4 402 562 €	1 593 161 €	2 337 507
2014VOIDTVD4-R	Programme de travaux de rénovation et de mise en sécurité des équipements routiers (Programme 2014-2018)	R	62 500 €		62 500 €				62 500
2014VOIDTVD5-I	RD7 Sud	D	1 000 000 €		1 000 000 €	17 748 €	197 000 €	43 000 €	742 252
2014VOIDTVD6-R	Programme de créations de pistes cyclables sur la voirie (Programme 2014-2018)	D	10 949 265 €		10 949 265 €	3 444 890 €	1 928 000 €	3 075 190 €	2 501 185
2014VOIDTVD6-R	Programme de créations de pistes cyclables sur la voirie (Programme 2014-2018)	R	1 703 000 €		1 703 000 €	516 005 €	858 €	469 601 €	716 537
2015ACQDAJ02-I	PMI des Sarrazins à Créteil	D	1 800 000 €		1 800 000 €		1 440 000 €	360 000 €	
2015ASSDSA01-R	Programme de défense contre les crues et d'intervention sur les berges (Programme 2015-2018)	D	6 000 000 €		6 000 000 €	1 644 309 €	1 980 000 €	1 020 000 €	1 355 691
2015ASSDSA03-R	Programme de réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales des routes départementales (Programme 2015-2018)	D	1 900 000 €		1 900 000 €	474 568 €	475 000 €	475 000 €	475 432
2015BATADB01-I	Opération individualisée - Hôtel du département	D	10 964 630 €		10 964 630 €	23 730 €	125 000 €	2 465 000 €	8 350 900
2015BATADB01-I	Opération individualisée - Hôtel du département	R	6 339 000 €		6 339 000 €		14 000 €	26 000 €	6 299 000
2015BATADB02-I	Opération individualisée - Maison des syndicats	D	3 711 000 €		3 711 000 €	66 835 €	215 700 €	1 548 465 €	1 880 000

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2015BATADB04-I	Cité des métiers	D	3 448 413 €		3 448 413 €	116 895 €	20 000 €	930 000 €	2 381 518
2015BATADB04-I	Cité des métiers	R	750 000 €		750 000 €			225 000 €	525 000
2015BATADB05-I	Accompagnement transfert château du parc Raspail à la commune	D	1 000 000 €		1 000 000 €	600 000 €	400 000 €		
2015BATADB06-I	Mise en conformité de l'assainissement des bâtiments administratifs	D	670 000 €		670 000 €	168 131 €	90 000 €	240 000 €	171 869
2015BATADB06-I	Mise en conformité de l'assainissement des bâtiments administratifs	R	272 315 €		272 315 €		66 000 €	119 315 €	87 000
2015BATADB01-R	Programme de travaux dans les immeubles de voirie (programme 2015-2018)	D	5 288 679 €		5 288 679 €	119 538 €	601 141 €	1 380 000 €	3 188 000
2015BATADB02-R	Programme de travaux sur les bâtiments du village vacances Guebriant (2015-2018)	D	1 763 753 €		1 763 753 €	173 753 €	390 000 €	300 000 €	900 000
2015BATADB03-R	Programme de travaux sur les bâtiments du village vacances Jean Franco (2015-2018)	D	1 691 429 €		1 691 429 €	341 429 €	270 000 €	270 000 €	810 000
2015BATCDB01-I	Réfection des extérieurs des bâtiments culturels	D	3 200 000 €		3 200 000 €	51 301 €	198 568 €	350 000 €	2 600 131
2015BATCDB01-I	Réfection des extérieurs des bâtiments culturels	R	100 000 €		100 000 €			100 000 €	
2015BATSD01-I	Restructuration et agrandissement de l'EDS d'Orly (trav. T9)	D	6 250 000 €		6 250 000 €	110 137 €	2 100 000 €	100 000 €	3 939 863
2015BATSD01-I	Restructuration et agrandissement de l'EDS d'Orly (trav. T9)	R	4 770 000 €		4 770 000 €				4 770 000
2015BATSD02-I	Extension de l'EDS de Sucy en Brie et réfection des espaces extérieurs	D	700 000 €		700 000 €	17 251 €	55 000 €	427 749 €	200 000
2015BATSD04-I	Rénovation de la crèche du parc de la Cloche à Orly	D	3 800 000 €		3 800 000 €		70 000 €	930 000 €	2 800 000

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME

C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2015BATSDDB04-I	Rénovation de la crèche du parc de la Cloche à Orly	R	200 000 €		200 000 €				200 000
2015BATSDDB06-I	Mise en conformité de l'assainissement des bâtiments sociaux	D	1 160 000 €		1 160 000 €	100 495 €	160 000 €	899 505 €	
2015BATSDDB06-I	Mise en conformité de l'assainissement des bâtiments sociaux	R	426 261 €		426 261 €		51 571 €	374 690 €	
2015BATSDBD1-R	Programme d'études et de travaux sur les bâtiments des centres de PMI	D	2 600 000 €		2 600 000 €	235 714 €	510 000 €	380 000 €	1 474 286
2015BATSDBD2-R	Programme d'études et de travaux sur les bâtiments des foyers de l'enfance (2015-2018)	D	3 122 043 €		3 122 043 €	722 043 €	560 000 €	460 000 €	1 380 000
2015BATSDBD3-R	Programme d'études et de travaux sur les bâtiments des crèches et des aménagements extérieurs (2015-2018)	D	21 313 063 €		21 313 063 €	3 755 012 €	4 148 889 €	4 034 301 €	9 374 862
2015BATSDBD3-R	Programme d'études et de travaux sur les bâtiments des crèches et des aménagements extérieurs (2015-2018)	R	4 740 937 €		4 740 937 €	451 137 €	1 600 000 €	966 300 €	1 723 500
2015BATSDBD4-R	Programme d'études et de travaux sur les bâtiments des EDS (2015-2018)	D	4 278 328 €		4 278 328 €	508 328 €	679 836 €	750 000 €	2 340 164
2015BATSDBD4-R	Programme d'études et de travaux sur les bâtiments des EDS (2015-2018)	R							
2015CHERIOUX-I	Relogement des ateliers DBD de Chérioux	D	1 995 000 €		1 995 000 €	24 994 €	1 600 000 €	370 000 €	6
2015COLDBD01-I	Construction d'un 4ème collège à Choisy-le-Roi	D	22 000 000 €		22 000 000 €			100 000 €	21 900 000
2015COLDBD01-R	Programme d'études, grosses réparations dans les collèges et aménagement des espaces extérieurs (2015-2018)	D	105 429 500 €		105 429 500 €	16 745 815 €	18 499 394 €	18 140 598 €	52 043 692
2015COLDBD01-R	Programme d'études, grosses réparations dans les collèges et aménagement des espaces extérieurs (2015-2018)	R	98 600 €		98 600 €	136 388 €		56 600 €	-94 388
2015COLDBD02-I	Construction d'un 6ème collège à Champigny-sur-Marne	D	47 480 000 €		47 480 000 €	58 345 €	100 000 €	1 000 000 €	46 321 655

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2015COLDBD02-I	Construction d'un 6ème collège à Champigny-sur-Marne	R	25 480 000 €		25 480 000 €				25 480 000
2015COLDBD03-I	Construction d'un collège ZAC du Plateau à Ivry-sur-Seine	D	22 000 000 €		22 000 000 €		100 000 €	1 000 000 €	20 900 000
2015COLDBD04-I	Requalification pluriannuelle du collège Jules Vallès à Vitry-sur-Seine	D	10 000 000 €		10 000 000 €	4 307 €		800 000 €	9 195 693
2015COLDBD06-I	Mise en conformité de l'assainissement des bâtiments scolaires	D	1 640 000 €		1 640 000 €	244 592 €	290 000 €	1 105 408 €	
2015COLDBD06-I	Mise en conformité de l'assainissement des bâtiments scolaires	R	614 888 €		614 888 €		72 719 €	542 168 €	1
2015CPRSDS1-I	Maison du handball	D	6 000 000 €		6 000 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €	
2015ESPDEV01-R	Programme de subventions pour l'aménagement des espaces verts de proximité (programme 2015-2018)	D	1 200 000 €		1 200 000 €	300 000 €	35 686 €	300 000 €	564 314
2015ESPDEV02-R	Programme de renouvellement des plantations des RD et de préservation des acquisitions foncières Programme 2015-2018	D	2 400 000 €		2 400 000 €	598 536 €	600 000 €	600 000 €	601 464
2015GPETVD03-I	RGPE - Secteur Autres gares	D	1 090 000 €		1 090 000 €		809 952 €	210 048 €	70 000
2015GPETVD03-I	RGPE - Secteur Autres gares	R	1 111 456 €		1 111 456 €		526 700 €	453 856 €	130 900
2015GPETVD04-I	RGPE - Secteur Champigny Centre	D	8 554 059 €	2 155 156 €	10 709 215 €	1 098 733 €	3 742 618 €	160 962 €	5 706 902
2015GPETVD04-I	RGPE - Secteur Champigny Centre	R	9 647 310 €	1 449 033 €	11 096 342 €	1 067 286 €	3 138 657 €	1 151 642 €	5 738 757
2015GPETVD05-I	RGPE - Secteur Kremlin-Bicêtre ligne 14	D	1 690 701 €	10 319 €	1 701 020 €		219 319 €	829 676 €	652 025
2015GPETVD05-I	RGPE - Secteur Kremlin-Bicêtre ligne 14	R	1 859 606 €	10 319 €	1 869 925 €		110 319 €	788 297 €	971 309

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2015GPETVD06-I	RGPE - Secteur Villejuif Louis Aragon	D	3 690 900 €	762 564 €	4 453 464 €	622 021 €	1 864 470 €	300 573 €	1 666 400
2015GPETVD06-I	RGPE - Secteur Villejuif Louis Aragon	R	3 744 649 €	1 157 240 €	4 901 889 €	595 089 €	1 717 913 €	597 480 €	1 991 407
2015PARCDEP1-R	Programme d'études, de travaux dans les bâtiments et d'aménagement des parcs départementaux (programme 2015-2018)	D	4 589 297 €		4 589 297 €	864 530 €	1 070 000 €	970 000 €	1 684 767
2015SUBDDEE1-I	le Jardin des Bordes - Atelier chantier de Val Bio Ile-de- France	D	687 000 €		687 000 €	437 000 €	125 000 €	125 000 €	
2015SUBDDEE2-I	Subvention à l'Eco Campus	D	2 000 000 €		2 000 000 €			700 000 €	1 300 000
2015SUBDDEE3-I	Participation à la SCIC Coopérative Bio Ile-de-France	D	25 000 €		25 000 €				25 000
2015VOIDTV10-I	Pont de Nogent	D	6 400 000 €		6 400 000 €		113 339 €	3 686 661 €	2 600 000
2015VOIDTV11-I	Pont d'Ivry	D							
2015VOIDTV12-I	RD 127b Gentilly av.Raspail/Galliéni/Frérôt, requalification entre N Debray et avenue République	D	5 000 000 €		5 000 000 €	44 733 €	150 000 €	1 000 000 €	3 805 267
2015VOIDTV13-I	RD 154 Le Kremlin-Bicêtre avenue Eugène Thomas	D	4 000 000 €		4 000 000 €	110 492 €	166 830 €	2 730 914 €	991 764
2015VOIDTV14-I	RD 160 Chevilly-Larue, avenue Roosevelt	D	5 100 575 €		5 100 575 €	108 575 €	104 610 €	2 459 340 €	2 428 050
2015VOIDTV14-I	RD 160 Chevilly-Larue, avenue Roosevelt	R							
2015VOIDTV15-I	T1	D	2 000 000 €		2 000 000 €			50 000 €	1 950 000
2015VOIDTV16-I	Voirie nouvelle dans le secteur de la ZAC Notre Dame - La Queue en Brie	D	4 180 000 €		4 180 000 €				4 180 000

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2015VOIDTVD1-I	Jonction 393 / T7 à l'arrêt Caroline Aigle	D	4 000 000 €		4 000 000 €		100 000 €	3 900 000 €	
2015VOIDTVD1-I	Jonction 393 / T7 à l'arrêt Caroline Aigle	R	2 500 000 €		2 500 000 €			1 500 000 €	1 000 000
2015VOIDTVD1-R	Programme d'aide aux projets locaux - vélos / routes (Programme 2015-2019)	D	2 845 031 €		2 845 031 €	845 031 €	500 000 €	500 000 €	1 000 000
2015VOIDTVD2-I	Pont du Port à l'Anglais	D	4 810 000 €		4 810 000 €	979 332 €	3 385 668 €	445 000 €	
2015VOIDTVD2-I	Pont du Port à l'Anglais	R	400 000 €		400 000 €			400 000 €	
2015VOIDTVD2-R	Programme travaux de requalification (Programme 2015-2019)	D	25 038 544 €		25 038 544 €	6 863 938 €	6 628 791 €	3 371 683 €	8 174 132
2015VOIDTVD2-R	Programme travaux de requalification (Programme 2015-2019)	R	739 536 €		739 536 €	551 855 €	45 747 €		141 933
2015VOIDTVD3-I	Ponts Mandela	D	2 070 000 €		2 070 000 €	43 637 €	500 000 €	1 526 363 €	
2015VOIDTVD4-I	RD 148 Joinville / St-Maurice	D	2 000 000 €		2 000 000 €	12 319 €	1 987 681 €		
2015VOIDTVD4-I	RD 148 Joinville / St-Maurice	R	92 371 €		92 371 €			92 371 €	
2015VOIDTVD4-R	Programme de sécurité routière (Programme 2015-2019)	D	6 160 998 €		6 160 998 €	1 852 027 €	1 138 432 €	1 123 000 €	2 047 539
2015VOIDTVD4-R	Programme de sécurité routière (Programme 2015-2019)	R	56 669 €		56 669 €	54 623 €	2 046 €		
2015VOIDTVD5-I	RD 229 Valenton / Villeneuve-St-Georges, avenue de la Division Leclerc	D	1 450 000 €		1 450 000 €	14 996 €	1 435 004 €		
2015VOIDTVD5-I	RD 229 Valenton / Villeneuve-St-Georges, avenue de la Division Leclerc	R							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2015VOIDTVD6-I	Requalification de la RD 4 à Champigny-sur-Marne	D	12 218 362 €		12 218 362 €	10 000 €	26 811 €		12 181 551
2015VOIDTVD6-I	Requalification de la RD 4 à Champigny-sur-Marne	R	1 018 000 €		1 018 000 €				1 018 000
2015VOIDTVD6-R	Programme d'études pour la requalification de la voirie (Programme 2015-2017)	D	1 900 023 €		1 900 023 €	724 357 €	585 000 €	585 000 €	5 666
2015VOIDTVD7-I	Campus Grand Parc	D	18 400 000 €		18 400 000 €	13 638 €			18 386 362
2015VOIDTVD7-I	Campus Grand Parc	R	3 500 000 €		3 500 000 €				3 500 000
2015VOIDTVD8-I	Pôle de Nogent	D	3 700 000 €		3 700 000 €				3 700 000
2015VOIDTVD8-I	Pôle de Nogent	R	1 260 000 €		1 260 000 €				1 260 000
2015VOIDTVD9-I	Pont de Maisons-Alfort	D	2 100 000 €		2 100 000 €		650 000 €	1 450 000 €	
2016ACQPAF01-R	Programme d'acquisitions foncières pour la voirie (Programme 2016-2019)	D	3 600 000 €		3 600 000 €		900 000 €	900 000 €	1 800 000
2016ASSDSA01-I	Aménagement berges sous A86 - Choisy-le-Roi	D	200 000 €		200 000 €		200 000 €		
2016BATADBD1-R	Programme d'études et de travaux dans les bâtiments administratifs (programme 2016-2019)	D	5 934 700 €		5 934 700 €		1 211 987 €	1 237 400 €	3 485 313
2016BATADBD1-R	Programme d'études et de travaux dans les bâtiments administratifs (programme 2016-2019)	R	1 031 458 €		1 031 458 €		102 396 €	437 017 €	492 045
2016BATCDB01-I	Musée national de la Résistance et transfert atelier Canopée	D	6 400 000 €		6 400 000 €		100 000 €	3 300 000 €	3 000 000
2016BATCDB01-I	Musée national de la Résistance et transfert atelier Canopée	R							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2016BATSDB01-I	Réfection des accueils des EDS	D	450 000 €		450 000 €		50 000 €	200 000 €	200 000
2016BATSDB02-I	Rénovation du clos et du couvert de la crèche/PMI Ferrer à l' Hay-les-Roses	D	4 400 000 €		4 400 000 €		12 000 €	1 488 000 €	2 900 000
2016BATSDB02-I	Rénovation du clos et du couvert de la crèche/PMI Ferrer à l' Hay-les-Roses	R	222 000 €		222 000 €			222 000 €	
2016BATSDB03-I	Création d'une crèche au Plessis-Trévisé	D	3 300 000 €		3 300 000 €		80 000 €	320 000 €	2 900 000
2016BATSDB03-I	Création d'une crèche au Plessis-Trévisé	R	416 000 €		416 000 €				416 000
2016BATSDB04-I	Rénovation du clos et du couvert de la crèche Grand Ensemble à Alfortville	D	3 000 000 €		3 000 000 €			200 000 €	2 800 000
2016BATSDB04-I	Rénovation du clos et du couvert de la crèche Grand Ensemble à Alfortville	R	222 000 €		222 000 €				222 000
2016BATSDB05-I	Rénovation du clos et du couvert crèche/PMI Joncs Marins/Gal liéni au Perreux-sur-Marne	D	3 500 000 €		3 500 000 €			200 000 €	3 300 000
2016BATSDB05-I	Rénovation du clos et du couvert crèche/PMI Joncs Marins/Gal liéni au Perreux-sur-Marne	R	222 000 €		222 000 €				222 000
2016BATSDB06-I	Rénovation du clos et du couvert bâtiment A foyer le Relais à Vitry-sur-Seine	D	3 300 000 €		3 300 000 €			200 000 €	3 100 000
2016BATSDB07-I	Rénovation du foyer François de Saintignon à Montpellier	D	1 250 000 €		1 250 000 €			350 000 €	900 000
2016COLDBD01-I	Reconstruction du collège Louis Issaurat à Créteil	D	22 000 000 €		22 000 000 €		40 000 €	1 060 000 €	20 900 000
2016COLDBD02-I	Création d'une demi-pension au collège Jules Ferry à Villeneuve-le-Roi	D	2 000 000 €		2 000 000 €		200 000 €	1 300 000 €	500 000
2016COLINF01-I	Equipements informatiques nomades pour les collégiens et les professeurs - Outil numérique	D	38 575 000 €		38 575 000 €		9 910 450 €	9 732 000 €	18 932 550

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AP	Libellé de l'AP	D / R	Montant des AP			Montant des CP			
			Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/16)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2016COLINF01-I	Equipements informatiques nomades pour les collégiens et les professeurs - Outil numérique	R	14 136 000 €		14 136 000 €		3 116 000 €	3 116 000 €	7 904 000
2016ESPDEV01-I	Réaménagement du parc de la Roseraie à l'Hay-les-Roses	D	1 633 000 €		1 633 000 €		243 000 €	520 000 €	870 000
2016INFDSI03-R	Rénovation des cablages sur les sites centraux	D	1 000 000 €		1 000 000 €		200 000 €	200 000 €	600 000
2016OPPDGDD1-I	Programme de participation aux travaux de lutte contre le bruit	D	3 971 670 €		3 971 670 €		225 425 €	754 125 €	2 992 120
2016PARTDBAA-R	Participation d'équilibre du BG au BAA	D	70 000 000 €		70 000 000 €		15 930 848 €	20 000 000 €	34 069 152
2016VOIDTVD1-I	RD 161 Arcueil, aménagement. Laplace section Lénine Vache Noire	D	1 100 000 €		1 100 000 €		600 000 €	500 000 €	
2016VOIDTVD2-I	Pont de Bry	D	2 800 000 €		2 800 000 €		500 000 €	2 300 000 €	
2016VOIDTVD3-I	Ponts Mandela	D	10 355 460 €		10 355 460 €		425 460 €	4 930 000 €	5 000 000
2016VOIDTVD3-I	Ponts Mandela	R	4 500 000 €		4 500 000 €			1 500 000 €	3 000 000
2016VOIDTVD4-I	Aménagement d'une passerelle entre Ablon et Vigneux	D	60 000 €		60 000 €		60 000 €		
2016VOIDTVD4-I	Aménagement d'une passerelle entre Ablon et Vigneux	R	30 000 €		30 000 €		5 000 €	25 000 €	
2016VOIDTVD5-I	RN 406 - Port de Bonneuil	D		7 500 000 €	7 500 000 €		140 000 €	220 000 €	7 140 000

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C8

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

Code de l'AE	Libellé de l'AE	D / R	Montant des AE			Montant des CP			Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
			Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	
2015COOPSRI1-E	Participation au titre de la coopération décentralisée	D	990 000 €		990 000 €		765 000 €		225 000,00 €
2015RSADAS01-E	Actions d'insertion (PDI)	D	2 115 000 €		2 115 000 €	1 152 288 €	260 290 €		702 421,98 €
2015RSADAS02-E	Conventionnement référents CCAS-ASSOCIATIONS	D	1 335 000 €		1 335 000 €	1 094 076 €	90 000 €		150 924,00 €
2015SUBDDEE1-E	Subventions projets structurants, filières et innovation	D	1 843 617 €		1 843 617 €	1 296 973 €	355 500 €		191 144,00 €
2015SUBDDEE2-E	Subventions emploi, formation et développement de l'activité	D	1 590 482 €		1 590 482 €	994 146 €	304 400 €		291 936,00 €
2016RSADAS01-E	Actions d'insertion (PDI)	D	1 650 000 €		1 650 000 €		1 445 000 €	205 000 €	
2016RSADAS02-E	Conventionnement référents CCAS-ASSOCIATIONS	D	1 250 000 €		1 250 000 €		1 160 000 €	90 000 €	